



Food and  
Agriculture  
Organization of the

**DFID**

Department for  
International  
Development

---



Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la  
Pêche (PMEDP)

(GCP/INT/735/UK)

Sustainable Fisheries Livelihoods Programme (SFLP)

---

**EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-  
ECONOMIQUE DU SECTEUR DES PECHES AU PIB ET AU  
DEVELOPPEMENT RURAL AU CAP VERT**

# EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL

---

## TABLES DES MATIÈRES

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE 1 .....</b>	<b>4</b>
<b>1. CARACTERISATION SOMMAIRE DU CAP VERT.....</b>	<b>4</b>
1.1. <i>Géographie et Population .....</i>	4
1.2. <i>Économique et Social .....</i>	4
1.2.1. <i>Macroéconomique .....</i>	4
1.2.2. <i>Emploi.....</i>	5
1.3. <i>Évolution du régime politique et administratif.....</i>	5
<b>CHAPITRE 2 .....</b>	<b>6</b>
<b>2. PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR DES PECHEES.....</b>	<b>6</b>
2.1. <i>Les acteurs du secteur.....</i>	6
2.2. <i>Les ressources halieutiques .....</i>	7
2.3. <i>Production halieutiques.....</i>	8
2.3.1. <i>La pêche artisanale.....</i>	8
2.3.2. <i>La pêche industrielle et semi-industrielle.....</i>	12
2.4. <i>Accords et conventions de pêche .....</i>	14
2.5. <i>Possibilités de pêche .....</i>	15
2.6. <i>Aquaculture.....</i>	15
2.7. <i>Commercialization des produits haliéutiques.....</i>	16
2.7.1. <i>Le marché interne .....</i>	16
2.7.2. <i>Le marché externe.....</i>	17
2.8. <i>Transformation .....</i>	18
2.9. <i>Les infrastructures d'appui à la pêche .....</i>	19
2.9.1. <i>Les infrastructures de froid.....</i>	19
2.9.2. <i>Les infrastructures portuaires et de réparation navale .....</i>	20
2.10. <i>Le cadre institutionnel du secteur de la pêche .....</i>	20
2.10.1. <i>La Direction Générale des Pêches (DGP) .....</i>	20
2.10.2. <i>L'Institut National de Développement des Pêches .....</i>	21
2.10.3. <i>Fond de Développement des Pêches .....</i>	22
<b>CHAPITRE 3 :.....</b>	<b>24</b>
<b>3. DESCRIPTION METHODOLOGIQUE DES COMPTES NATIONAUX.....</b>	<b>24</b>
3.1. <i>Méthologie des comptes nationaux.....</i>	24
3.2. <i>Couvertures des données .....</i>	25
3.3. <i>Qualités des données .....</i>	25
3.4. <i>Convention comptables .....</i>	25
3.5. <i>Natures des sources statistiques .....</i>	26
3.5.1. <i>Optique de production .....</i>	26
3.5.2. <i>Optique de dépense.....</i>	27
3.6. <i>Description de certaines pratiques de compilation .....</i>	28
3.7. <i>Conciliation .....</i>	29
3.8. <i>Le recueil d'informations statistiques des pêches sur les comptes nationaux.....</i>	30
3.9. <i>Sources de recueil et traitement d'information .....</i>	30
<b>CHAPITRE 4 :.....</b>	<b>31</b>
<b>4. LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DES PECHEES A L'ECONOMIE CAPVERDIENNE.....</b>	<b>31</b>
4.1. <i>La balance commerciale .....</i>	31
4.2. <i>La disponibilité apparente et consommation per capita .....</i>	31

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

4.3. <i>Emplois dans la pêche</i> .....	32
4.4. <i>Contribution des pêches au PIB - Calcul Officiel</i> .....	32
4.5. <i>Contribution des pêches au PIB - Estimation de l'équipe pour l'an 2003</i> .....	33
4.5.1. <i>VBA à la production halieutique</i> .....	34
4.5.2. <i>VBA à la transformation</i> .....	35
4.5.3. <i>VBA à la restauration</i> .....	36
4.5.4. <i>VBA à la commercialization</i> .....	38
4.6. <i>Contribution globale des pêches au PIB</i> .....	40
<b>CHAPITRE 5 :</b> .....	<b>22</b>
<b>5. CONTRIBUTION DU SECTEUR PECHE AU BUDGET D'ETAT</b> .....	<b>41</b>
<b>CHAPITRE 6 :</b> .....	<b>42</b>
<b>6. CONCLUSIONS ET RECOMENDATIONS</b> .....	<b>42</b>

# **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

## **1 SIGLES ET ABREVIATIONS**

PIB	: Produit Interne Brut
MFP	: Ministère des Finances et Planification
IPC	: Indice du Prix au Consommateur
INDP	: Institut National de Développement des Pêches
INE	: Institut National de Statistiques
ZEE	: Zone Economique Exclusive
USD	: United States Dolar
ECV	: Escudos du Cap Vert
BAD	: Banque Africaine du Développement
BADEA	: Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
FIDA	: Fond International pour le Développement Agricole
ICCAT	: Commission International pour la Conservation du Thon de l'Atlantique
GEP	: Cabinet d'Etude et Planification
DGMP	: Direction Générale de la Marine et Ports
FBCF	: Formation Brute du Capital Fixe
IAE	: Enquête Annuelle aux Entreprises
FUE	: Fichier des Unités Statistiques
CIF	: Cost, Insurance and Freight
FOB	: Franco On Board
TAB	: Tonnage Brute des Bateaux
VBP	: Valeur Brute de la Production
VAB	: Valeur Ajouté Brut
UE	: Union Européenne
IPIMAR	: Institut Portugais d'investigation Marine
ONG	: Organisation Non - Gouvernemental
MAAP	: Ministère de l'Environnement, Agriculture et Pêches
FDP	: Fonds de Développement des Pêches
PGP	: Plan de Gestion des Pêches
PNLP	: Programme National de Lutte contre la pauvreté
PIP	: Programme d'Investissements Publics
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique Occidental
CGCE-CV	: Classement par Grandes Catégories Economiques du Cap Vert,

# EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL

## CHAPITRE I

### 1. CARACTERISATION SOMMAIRE DU CAP VERT

#### 1.1. Géographie et population

La République du Cap-Vert est un archipel constitué de dix îles, dont neuf habitées, et de cinq îlots tous d'origine volcanique. L'archipel se situe à l'ouest du Continent africain, en pleine région sahélienne, avec une superficie territoriale de 4033 Km<sup>2</sup>, où 3.985 Km<sup>2</sup> représente la superficie des îles habitées. La surface totale de sa ZEE (Zone Economique Exclusive) est de 734.265 Km<sup>2</sup> (Bravo de Laguna 1985).

L'archipel est constitué de deux groupes d'îles ; le groupe des îles 'au vent' formé par les îles de Santo Antão, S.Vicente, Santa Luzia, S.Nicolau, Sal et Boa Vista et celui de îles 'sous le vent' formé des îles de Santiago, Maio, Fogo et Brava. Santiago est l'île la plus grande avec une superficie de 991km<sup>2</sup>. Le climat est tropical sec avec deux saisons : la saison sèche qui s'étend de novembre à juillet et la saison humide (saison des pluies) d'août à octobre.

D'après le dernier recensement effectué par l'Institut National de la Statistique (INE), en 2000 la population du Cap-Vert était de 431.989, dont 207.994 hommes (soit 48%) et 223.995 femmes (soit 52%). Le taux de croissance moyen annuel de la population au cours de la décennie 90 a été de 2.4%. Plus de 53.7% de la population habitent en milieu urbain. La démographie se caractérise par une forte concentration de la population dans les trois principales îles, à savoir : Santiago, Santos Antão et São Vicente qui représentent dans l'ensemble plus de 80% de la population totale. Cependant, le nombre de Capverdiens et de leurs descendants dans l'émigration est supérieur à la population résidente (entre 400.000 et 600.000 Capverdiens).

Le taux d'analphabétisme est élevé en milieu rural et se situe à 79%. La pauvreté touche environ 30% de la population, desquels 14% sont très pauvres.

#### 1.2. Economique et Social

1.2.1 Macroéconomique: Le panorama économique national se caractérise, à la seconde moitié de la décennie 90, par une croissance du Produit Interne Brut (PIB) à prix constants de 1980, situé entre les 7,5% en 1995<sup>1</sup> et les 7,75% à l'an 2001<sup>2</sup>. Cette situation se doit, en grande mesure, aux réformes économiques menées à bien et à la conjoncture internationale favorable caractérisée par une onde de croissance et stabilité économiques des principaux partenaires de développement du Cap Vert.

Cette rapide croissance du PIB (a quasi triplicité de 1993 à 2001) aura été à l'origine d'une évolution positive de deux paramètres macroéconomiques, nommément, la croissance de l'investissement et l'expansion de la consommation publique et des familles (effet multiplicateur de l'investissement). Cette situation a encouragé et forcé

<sup>1</sup> Source: Comptes Nationaux, Résultats Définitifs 1993-1995, INE

<sup>2</sup> Source: Estimation de la Banque du Cap Vert, in Bulletin Ecoomique, Décembre 2000, publié sur le web site du BCV

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

la croissance de l'offre interne et des exportations, fondamentalement les exportations de service. Le terme investissement exprime non seulement l'investissement public, due surtout à l'infra structuration du pays, mais aussi aux investissements privés nationaux et étrangers.

Un autre indicateur important de l'économie réelle qui révèle une croissance de l'économie capverdienne est le PIB per capita qui de 1993 à 2001 a beaucoup augmenté et de manière notable. En termes nominaux a été vérifiée une augmentation de 404 USD ce qui représente une croissance relative de 45%.

La participation des pêches, traduit en valeur accrue brute au PIB est très faible. Sa participation qui était de 2% au début des années 90, a diminué pour 1% en 2000 (MFP, 2001). La structure de la valeur accrue brute des pêches pour l'année 2000<sup>3</sup> indique pour une participation très active de la pêche artisanale qui a contribué avec 64%.

Le taux d'inflation qui constitue un indicateur important de l'économie réelle diminue depuis 1993 au Cap Vert. En 1998 a été vérifiée une diminution du taux d'inflation (taux moyen annuel de variation) à 95,5%, qui pour l'année 2000 a été enregistré un IPC négatif dans l'ordre de -2,4%. En 2001 il y a eu une inversion de tendance de IPC avec une augmentation pour 3,7% et les données de 2002 indiquent encore une fois pour une diminution du IPC à 48,6%. Les dernières données produites par l'Institut National des Statistiques, calcul de la Banque du Cap Vert, confirment la tendance de l'inflation négative avec un taux d'inflation en Décembre de 2004 équivalant à -1,9%.

1.2.2. Emploi: Le chômage au Cap Vert assume des proportions préoccupantes dans les couches des jeunes et des femmes, plus accentué dans les zones rurales. La population active est équivalente à 33% de la population totale et se divise en 23,9% pour le secteur primaire, 19% pour le secteur secondaire et 57,1% pour le secteur tertiaire<sup>4</sup>, étant ce dernier le plus bénéficié en termes incrémental des efforts d'investissement réalisés au long de la dernière décennie. Le taux de chômage à l'an 2000 était de 17,4% et atteint majoritairement les jeunes et les femmes.<sup>5</sup>

On estime qu'en 2002, le secteur des pêches employait environ 17.854 personnes (5004 pêcheurs et 12.850 emplois indirects) ce qui représente 10,2% de la population active et 12,37% de la population employée. On calcule encore que le secteur des pêches garantie la subsistance d'approximativement 21.000 personnes, ce calcul effectué sur la base d'une proportion de 1/5, c'est à dire, chaque pêcheur soutient une famille de cinq personnes.

Les ressources marines sont parmi les rares ressources naturelles du pays. Les ressources halieutiques, exploitées à 20-25 % du potentiel, peuvent jouer un rôle important dans le développement économique et social du pays si les contraintes au niveau de la capture, de la conservation et de la commercialisation sont réduites, voire levées. Le secteur peut également jouer un rôle significatif dans l'attraction des investissements externes.

---

<sup>3</sup> Plan de Gestion des Pêches

<sup>4</sup> Rapport sur la population et développement - Direction Générale de Statistiques

<sup>5</sup> Cens de 2000

## 2. PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR DE LA PECHE

### 2.1. Les Acteurs du Secteur

Différents acteurs interviennent dans le secteur de la pêche, tant au niveau de la capture, de la transformation, de la commercialisation, de la réparation navale, des infrastructures du froid, qu'au niveau de l'administration et de la recherche.

Les pêcheurs artisanaux méritent une attention particulière des autorités, tant par leur nombre, les quantités de produits débarqués que par leur rôle dans l'approvisionnement du poisson pour la consommation des populations locales. En fait, c'est une activité très ancienne, liée à la tradition dans quelques communautés de pêche et dont la profession est ancrée dans les traditions familiales, passant de père en fils.

Cependant, on constate que dans quelques communautés, la plupart des jeunes ont abandonné la pêche artisanale par manque de conditions adéquates pour l'exercice de cette activité, caractérisée par des embarcations de dimensions réduites et en mauvais état, l'absence de sécurité et une faible autonomie des embarcations, considérant l'éloignement des zones plus poissonneuses. En outre, le revenu des pêcheurs est très bas, de l'ordre de 2 200 ECV à 4 000 ECV, par rapport au nombre de personnes qu'ils ont à leur charge dans la famille (en moyenne 5 à 7 personnes). Les conditions de leur habitation sont aussi très précaires.

Le niveau de scolarité dans les communautés des pêcheurs est très faible. Des actions de formation professionnelle sont très sporadiques, ce qui ne facilite pas le transfert des nouvelles technologies et la mise en place d'un cadre de dialogue et de concertation entre les professionnels et les institutions du secteur.

D'autres opérateurs, notamment les pêcheurs semi industriels ou industriels, les armateurs jouent aussi un rôle dans le système. Une réflexion profonde de la gestion des infrastructures d'appui à la pêche et à la commercialisation devra être menée, et des propositions concrètes devront être analysées avec tous les partenaires avant d'être soumises aux autorités compétentes.

Hormis les pêcheurs, les femmes vendeuses jouent un rôle très important dans la commercialisation des produits de la pêche, soit dans les marchés ou par la vente ambulante. La plupart de ces femmes sont aussi des chefs de famille, avec un indice de pauvreté élevé. Ainsi, l'amélioration des conditions de vie constitue la base du développement du secteur tant au niveau de la formation, de l'octroi de petits crédits pour l'achat des caisses isothermes pour la conservation du poisson, que pour la réalisation des activités génératrices de revenus. La promotion d'une culture d'épargne doit également être encouragée chez les pêcheurs et les femmes vendeuses pour permettre la réalisation des réinvestissements.

La promotion du secteur de la pêche passera par plusieurs éléments essentiels, tels que :

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

- la formation des opérateurs devra être renforcée avec des actions pratiques et permanentes.
- une meilleure articulation entre les institutions du secteur et entre celles-ci et la classe des professionnels, notamment à travers les échanges d'information.
- un système de crédit soit formel, soit informel, pour la promotion de l'activité de la pêche est en place. Cependant, c'est un processus lourd qui n'est pas adapté aux exigences du secteur. Un système de crédit pour la pêche industrielle devrait également être mis en place et les aspects pratiques devront être faire l'objet de discussions avec les différents acteurs.

### 2.2. Les Ressources Halieutiques

La présence de grandes profondeurs, la nature volcanique et montagneuse des îles déterminent un plateau continental réduit qui s'étend en moyenne jusqu'à 200 mètres de la côte, soit environ 5.394 Km<sup>2</sup>.

Le Cap-Vert se trouve sous une forte influence des courants d'air océaniques à grande échelle. La distribution des températures océaniques se caractérise essentiellement par une absence de couches homogènes superficielles et une forte stratification thermique sur les premiers 100 mètres de profondeur. La couche de mélange se trouve entre 25 et 40 mètres, présentant des températures proches de 25° C et une salinité variant entre 36,2‰ et 36,4‰. En dessous de cette couche, une thermocline d'environ 100 mètres d'épaisseur présente un gradient thermique de l'ordre de 0,1° C avec à la base des températures s'approchant des 10° C vers 500 mètres et descendant à 6 °C vers 1000 mètres de profondeur (IPIMAR et INDP, 1997).

Les zones du plateau continental, jusqu'à 200 mètres de profondeur, des îles orientales (Sal, Boa Vista et Maio), présentent les plus grands indices de productivité biologique (IPIMAR et INDP, 1997) avec une diversité et une abondance relativement significatives de zooplancton, compose surtout par des œufs, des larves, des jeunes poissons et des crustacés.

Bien que le pays se situe dans une zone de haute productivité primaire avec une variété significative d'espèces, le Cap -Vert ne possède pas de biomasses importantes de ressources halieutiques comme dans les autres régions de la côte ouest africaine. Le potentiel halieutique moyen de 35.000 tonnes par an et une disponibilité variant entre 25.429 et 33.554 tonnes par an.

Les principales ressources halieutiques du pays sont représentées par les grands pélagiques océaniques (thonidés et espèces voisines, requins etc.) les petits pélagiques côtiers (chinchards, maquereaux.) les démersaux (mérus, sars, etc.) et les langoustes (de profondeur et de surface).

Le potentiel en ressources halieutiques exploitables est estimé entre 32 590 – 41 615 tonnes/an. Les principales ressources halieutiques du Pays sont représentées dans le tableau 1 en bas.

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

Potentiel halieutique et disponibilité par groupe d'espèces (en tonnes)

Ressources	Potentiel estimé (tonne)	Captures moyennes (1990-2003) /a	Disponibilité
Thonidés	25 000 - 30 000	3 452	21 548 - 26 548
Pélagiques côtiers	4 500 - 6 500	3 540	960 - 2 960
Démersaux	3 000 - 5 000	1 021	1 979 - 3 979
Langouste rose	50 - 75	48 /b	42 - 67
Langouste verte	40		
<b>Total ZEE</b>	<b>32 590 - 41 615</b>	<b>8061</b>	<b>25 429 - 33 554</b>

/a : Bulletins statistiques INDP

/b Toutes espèces confondues

Les thonidés constituent les ressources marines les plus importantes du Cap-Vert. Les estimations du potentiel faites ces dernières années par de différents auteurs et les données des prises enregistrées mettent en évidence la possibilité d'accroissement de la capture dans cette catégorie. Cependant, dans d'autres catégories comme les démersaux de fonds sableux, les données montrent que la biomasse des espèces d'intérêt commercial est en diminution. Les langoustes de surface montrent également des signes d'exploitation intense, voire de surexploitation. Les pélagiques côtiers, représentés principalement par les chinchards et les maquereaux sont des espèces sensibles à une exploitation intensive : cependant, pour certaines espèces, une augmentation sensible de l'effort de pêche reste possible.

Il existe aussi des registres de l'existence dans les eaux maritimes du Cap-Vert d'autres espèces, notamment de mollusques, de coraux, de céphalopodes et de tortues marines, mais le potentiel réel est méconnu.

En ce qui concerne l'exportation du poisson, le tableau suivant est évident:

	1996	1997	1998	1999	2000
Tonnes	2636	3115	2448	1236	344
Mille Cts CV	171	178	203	190	100

Sources: INDP/INE

Est à noter que depuis 1998, la valeur des exportations du poisson a chuté de forme brusque, causé par l'embargo en 2003 et quoique n'existent pas encore de données officielles définitives tout indique pour une augmentation considérable des exportations pour les marchés de l'UE.

### 2.3. Production

#### 2.3.1. Pêche artisanale

La pêche artisanale est une activité traditionnelle répartie dans toutes les îles. Elle fait vivre directement une population estimée à 46.000 personnes regroupées en familles de 6 à 7 personnes. En plus, il faut considérer que les personnes qui bénéficient indirectement de cette activité atteignent 14.600, soit un total de 60.000 personnes

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

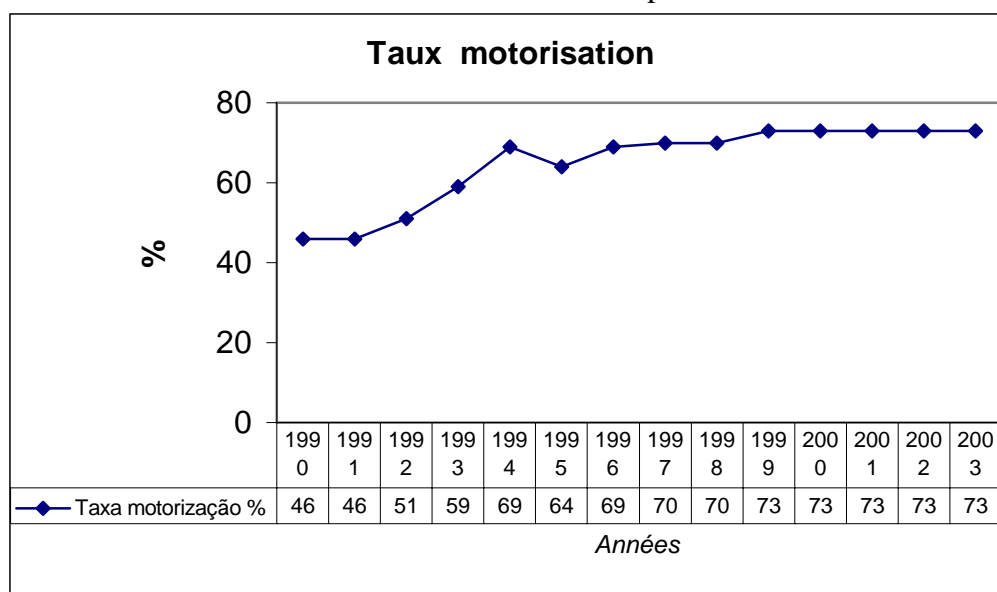
vivant de ce secteur<sup>6</sup>. Il faut signaler que les pêcheurs mènent souvent des activités secondaires : l'élevage ou l'agriculture familiale.

D'après le dernier recensement mené par l'INDP en 1999<sup>7</sup> il y avait 4.283 pêcheurs artisanaux, ce qui représentait une diminution par rapport aux années 1994 et 1998 (5.600 pêcheurs). La majorité des pêcheurs artisanaux se concentrent dans les îles de Santiago et de São Vicente (53%).

Actuellement, la flotte artisanale est composée de 1.257 pirogues de 4 à 7 mètres de longueur et opérées généralement par 3 pêcheurs par embarcation, dont 73% sont motorisées<sup>8</sup>. Les pêcheurs artisanaux opèrent presque toute l'année, avec une sortie journalière à partir de la côte (97 points de débarquement). À l'exception des moteurs hors-bord pour la propulsion des embarcations, les pêcheurs utilisent la rame et la voile.

Les embarcations ont connu une diminution graduelle depuis 1998, passant de 1.400 pirogues à 1267 en 2003, tandis que le taux de motorisation a augmenté passant de 48% en 1991 à 73% en 1999.

Taux de motorisation des bateaux en pêche artisanale



La construction des embarcations est faite localement par des charpentiers navals. Ces embarcations n'ont aucun dispositif de sécurité et leur rayon d'action est très limité. Néanmoins, certaines embarcations s'éloignent de la côte, à la recherche de meilleures prises, pour rentabiliser leurs activités.

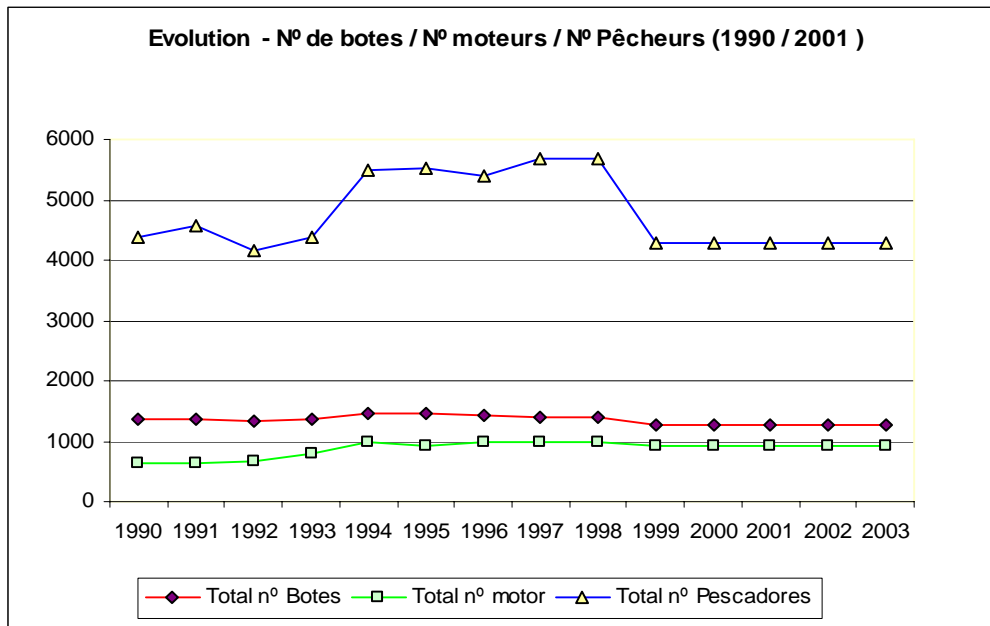
<sup>6</sup> Boletim Estatístico INDP

<sup>7</sup> Boletim Estatístico, INDP 1999

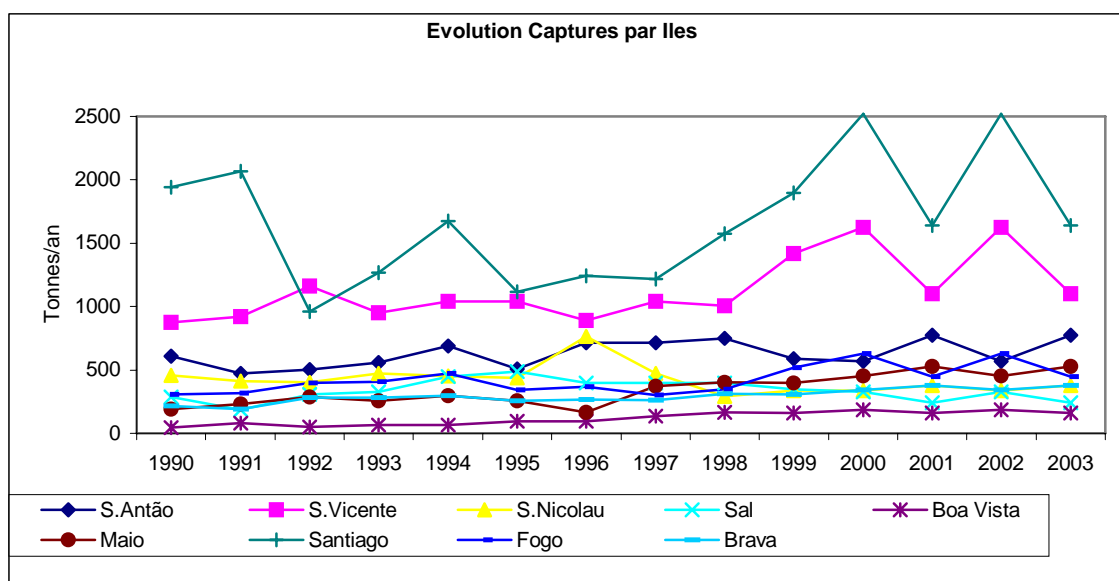
<sup>8</sup> Boletim Estatístico INDP 2001

## EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL

Evolution du nombre de pêcheurs artisanaux, de bateaux et de moteurs

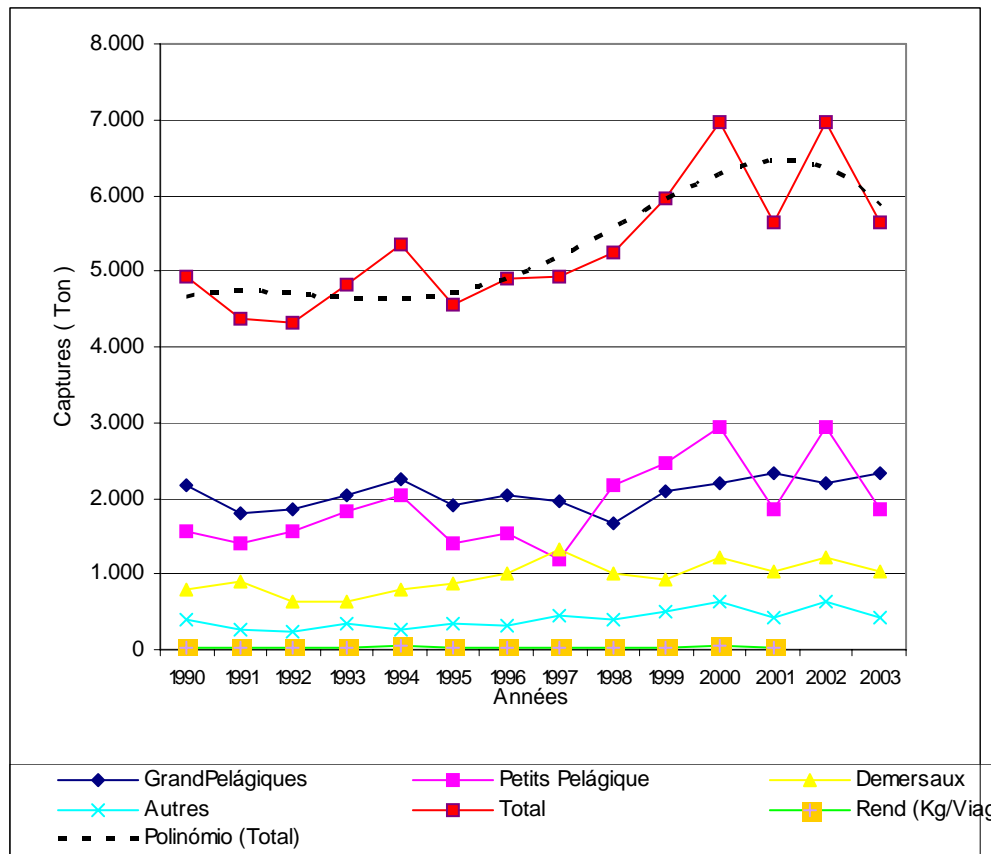


Les engins de pêche les plus utilisés sont la ligne à main, des seines de plage, des seines tournantes, les filets maillants pour la capture des thonidés (albacores, listao, thon obèse, etc.), des démersaux (mérus, sars, murènes) et des petits pélagiques (chinchards, maquereaux). D'autres méthodes de pêche sont également utilisées, notamment les casiers pour la capture des langoustes de profondeur, et la plongée pour la capture des langoustes de surface et les céphalopodes. Les débarquements de la pêche artisanale ont connu une augmentation en 2000 passant de 5.241 tonnes (1999) à 6.977 tonnes en 2000. Toutefois, en 2003 on constate une diminution des prises de l'ordre de 19% par rapport à l'an 2000 : cette année-là, la pêche artisanale a contribué à 64% du total des prises. São Vicente et Santiago sont les îles les plus importantes dans le débarquement de la pêche artisanale. La figure suivante présente une évolution de capture par île, de 1990 à 2003.

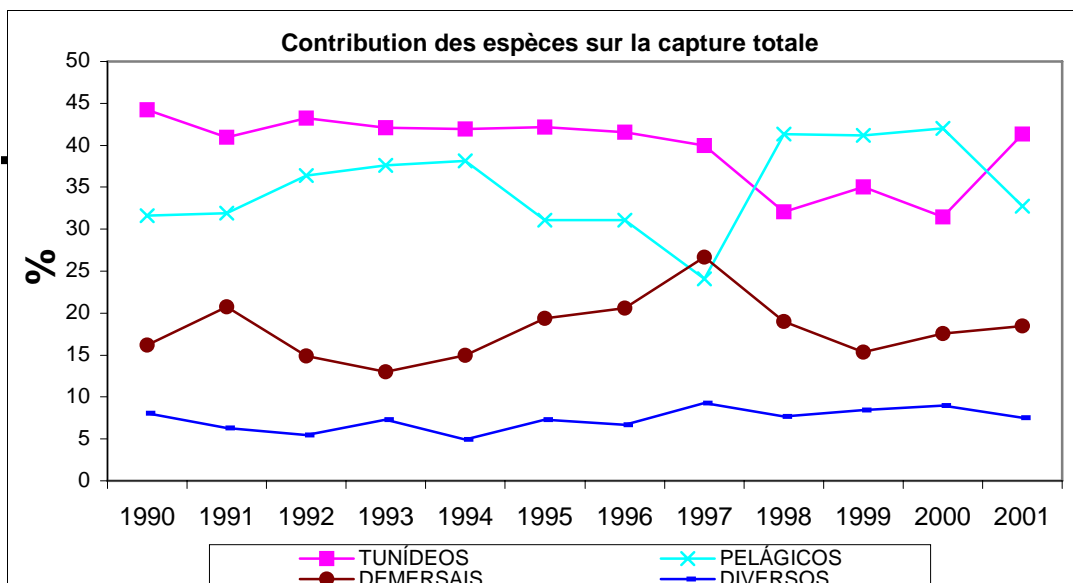


# EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL

Evolution des prises Artisanales par groupes d'espèces



Le rendement de la pêche artisanale est caractérisé par de fortes variations entre les îles. En 2003 (données pas définitives), les plus grands efforts étaient faits à Santiago et à Fogo mais, elles ont connu un faible rendement se situant en moyenne entre 27kg et 22 kg par voyage. Ce bas rendement est dû au faible taux de motorisation, 63% et 56% respectivement, et à la diminution des ressources dans la zone sud du pays.



## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

Analysant la composition des captures par groupe d'espèces, on peut vérifier qu'elle n'a pas enregistré de grands changements, suivant la même tendance enregistrée pendant les années 2000/2003, et la contribution des thonidés et pélagiques reste plus importante que les autres espèces. En 2001 - 2003, 5.600 tonnes de poissons ont été débarquées, soit 41% de thonidés, 33% d'autres pélagiques et 26 % de poissons divers. D'une façon générale, on peut vérifier qu'il y a un rapport direct entre la motorisation des bateaux, les efforts de pêche et la production. Une augmentation graduelle des taux de motorisation a amélioré les efforts de pêche et de la production.

### 2.3.2. Pêche industrielle et semi-industrielle

La Pêche industrielle est surtout concentrée dans les îles de São Vicente et de Santiago. Cette pêche est pratiquée par des embarcations souvent vétustes et obsolètes du fait de l'âge (30 ans), appartenant au secteur privé.

D'après les statistiques, le nombre de bateaux (industriels et semi industriels) en fonctionnement en étaient de 68 et de 73 respectivement en 2000 et 2001.

La pêche industrielle et semi industrielle est réalisée par des thoniers, des senneurs et des langoustiers : la longueur des bateaux varie entre 7 et 24 mètres<sup>9</sup>, la puissance des moteurs varie entre 15 et 500 CV (flotte active) et le TAB varie entre 2,5 et 121.

Grâce au projet de pêche artisanale financé par la BAD et le FIDA, la flotte a accru de 20 embarcations en fibre de verre d'une longueur de 11 mètres, auxquels s'ajoutent 16 bateaux de 8,5 mètres. De plus, dans le cadre du Projet de Pêche Industrielle financée par la BAD/BADEA, il est prévu la construction de 10 bateaux supplémentaires de 26 mètres, ce qui renouvellera ainsi la flotte industrielle.

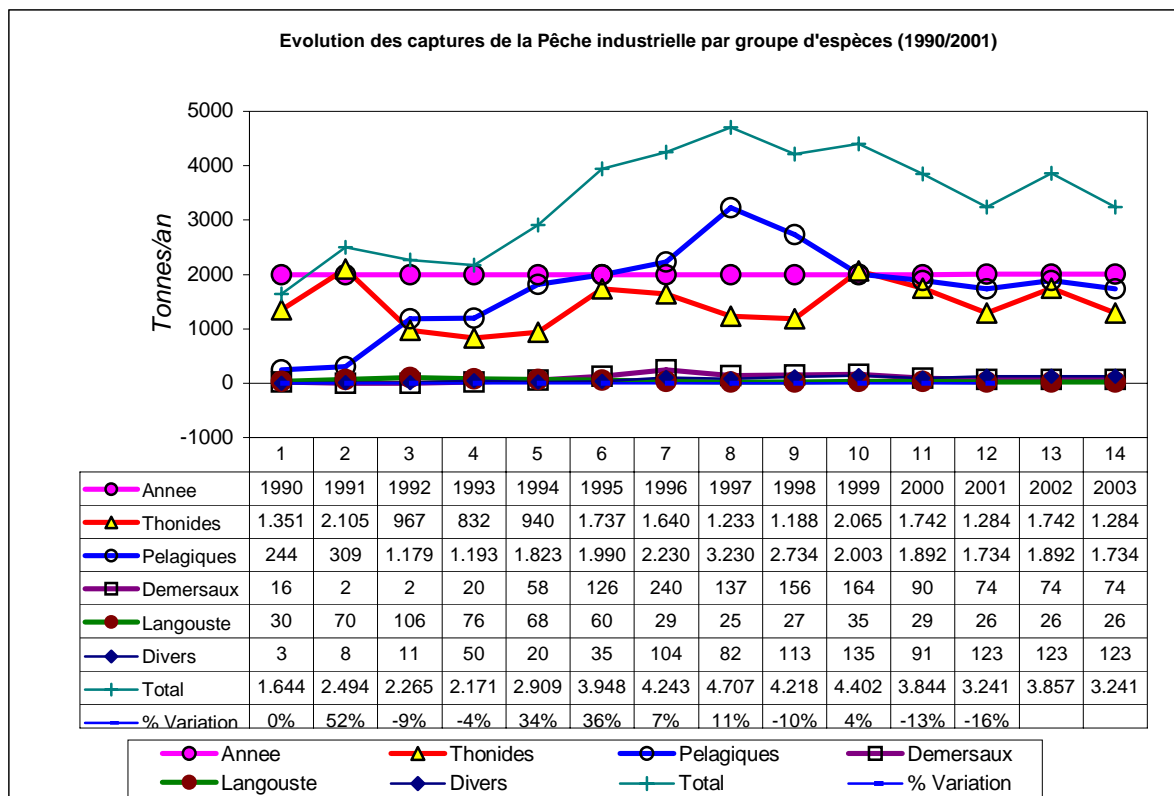
Les embarcations de la pêche industrielle ciblent leurs captures sur les thonidés, alors que les embarcations de 11 mètres utilisent surtout les filets tournants pour la pêche des petits pélagiques. Jusqu'en 1991 les thonidés représentaient l'espèce la plus capturée. Mais, on constate que les petits pélagiques sont actuellement l'espèce la plus représentée dans les captures de la pêche industrielle, principalement dû au fait de l'arrêt des exportations.

La production de la pêche industrielle par espèce est représentée par le graphique ci-dessous.

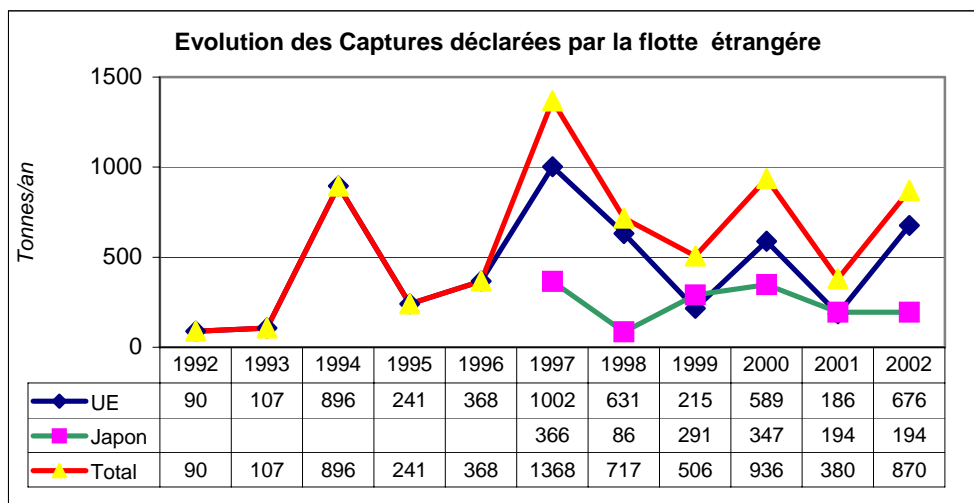
---

<sup>9</sup> Les embarcations de la pêche industrielle et semi-industrielle ne sont pas les semblables. Pour la pêche semi-industrielle, les embarcations ont une longueur variant entre 7 et 11 mètres, tandis que les embarcations de la pêche industrielle mesurent entre 12 et 24 mètres. Mais les statistiques ne font pas la différence entre ces deux types.

## EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL

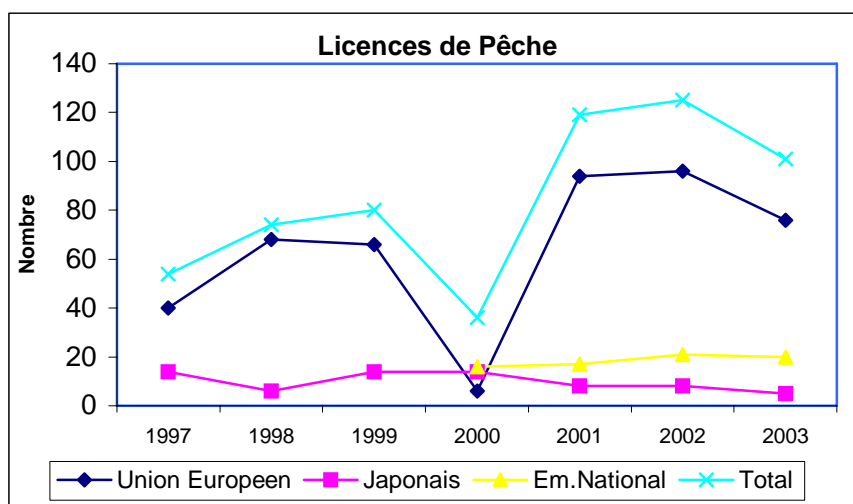


La flotte étrangère opère dans la ZEE du Cap-Vert dans le cadre des accords de pêche signés avec l'Union Européenne depuis 1991, et portant sur les captures de thoniers canneurs, senneurs et palangriers de surface.



Malgré le Protocole d'Accord signé avec l'Union Européenne qui prévoit la déclaration des captures, seul un nombre très réduit de bateaux les réalise effectivement. Ainsi, en 2002, sur les 96 embarcations licenciées, seulement 10 ont déclaré leurs captures.

## EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL



Compte tenu du nombre de licences délivrées et des volumes de captures déclarés, on peut constater que la plupart des embarcations étrangères ne déclarent pas leurs captures réelles. Dans les accords signés, il est pourtant prévu la présence à bord des embarcations d'observateurs qui connaissent les espèces, ce qui permettrait à l'administration de mieux contrôler les captures des bateaux étrangers. Malheureusement, cette disposition ne fonctionne pas toujours. En outre, les activités de contrôle ne sont pas toujours menées telles que prévues dans les accords.

En conclusion, on ne connaît pas le tonnage et les espèces de poissons réellement pêchés par les bateaux étrangers. Et cela peut avoir des conséquences significatives sur l'état d'insécurité des espèces menacées, dont les démersaux par exemple.

### 2.4. Accords et Conventions de Pêche

Les embarcations nationales ou étrangères doivent posséder une licence de pêche pour mener leurs activités. L'émission des licences de pêche industrielle nationale relève de la compétence de la Direction Générale de la Pêche. Pour les embarcations de pêche artisanale, les licences sont délivrées par la capitainerie des ports.

Pour les embarcations étrangères les licences sont délivrées par le Ministre en charge du secteur de la pêche, en tenant compte des accords ou des contrats signés entre les pays ou les armateurs étrangers. Des accords d'accès réciproques ont également été signés avec le Sénégal (mars 1985), la Guinée Conakry (Avril 1989) et la Guinée Bissau (1995).

Un protocole de coopération avec l'Angola est en vigueur depuis 1995 et une Convention dans le domaine maritime avec la Mauritanie depuis novembre 1995. Il existe un contrat signé avec une entreprise japonaise (Japan Tuna) : ses bateaux opèrent dans la ZEE nationale depuis 1997. Un accord de coopération générale, scientifique et technique est également signé avec le Portugal.

Par ailleurs, le Cap-Vert est membre de la Commission Sous-régionale de la Pêche, de la Conférence Ministérielle sur la coopération halieutique entre les États Africains

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

riverains de l'Océan Atlantique et du Comité de Pêche pour l'Atlantique Centre Est. Il participe aussi à la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés d'Atlantique (ICCAT).

Le Cap-Vert a souscrit aux différentes conventions internationales, notamment la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, la Convention Internationale pour la Prévention de la Pollution des Navires.

Malgré les accords de pêche signés, le Cap Vert n'a que peu profité et capitalisé en sa faveur de toutes les possibilités offertes par le secteur national de la pêche. Pour cette raison, il est nécessaire d'établir une stratégie, pour renforcer et maximiser/optimaliser toutes les possibilités offertes par la coopération bilatérale, sous-régionale, régionale et internationale.

### 2.5. Possibilités de pêche

Le dernier protocole est circonscrit aux licences de pêche pour les thoniers et les palangriers de fond (voir tableau suivant). Par rapport au protocole 1997-2000, les possibilités de pêche comprennent une augmentation du nombre de palangriers de surface, de 26 à 62, et de canneurs, de 10 à 18, tandis que le nombre de thoniers senneurs, qui est de 37, ne change pas. Les palangriers de fond voient leur tonnage passer de 210 tjb à 630 tjb. Des navires espagnols, français et portugais opèrent dans le cadre de l'accord.

Protocole 2001/05 de l'accord de Pêche Cap Vert/UE

Pêcherie		Capture limite	Nombre maximum de navires	Taille limite	Paiement en € <sup>a</sup>	Paiement minimum en €
Thoniers	Senneurs	w/l	37 Navires	w/l	25/tonne capturée	2 850 /navire/an
	Canneurs	w/l	18 Navires	w/l	25/tonne capturée	400 / navire/an
	Palangriers	w/l	62 Navires	w/l	25/tonne capturée	2 100 / navire/an
	Thon (tous les arts)	7 000 t/an				
Palangriers de fond	w/l	4 Navires / <sup>b</sup>	630 GRT/mois (moyen)	168/GRT/an		Palangriers de fond

w/l – Sans limites /a Licence payée par opérateur /b Montant forfaitaire minimum

### 2.6. Aquaculture

La limitation des ressources maritimes, la surexploitation des stocks dans quelques régions, la croissance des populations et le coût élevé de l'exploitation des embarcations de pêche, ont fait que d'autres formes de production de produits marins, notamment l'aquaculture, ont été développés en vue de contribuer à l'augmentation des sources de protéines animales, indispensables à la sécurité alimentaire. Ainsi, l'aquaculture est

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

devenue une composante importante du développement économique et social des pêches et une alternative rentable à la capture de poissons, favorisant l'accroissement de la production du secteur de la pêche.

Au Cap Vert, il existe des facteurs positifs favorisant la pratique de l'Aquaculture comme par exemple l'eau de mer transparente et non polluée, la température adéquate pour l'optimisation et la croissance des espèces, l'existence dans le littoral de baies abritées. Et, en plus, l'existence de plusieurs types de sel contenant *l'Artemia salina*, lequel est une composante importante dans l'alimentation des alevins, constitue un avantage additionnel pour l'aquaculture au Cap-Vert.

Dans le cadre du développement de l'aquaculture, la mariculture aura une place privilégiée compte tenu de la localisation du pays dans l'Atlantique Centre-Est, en haute mer, et en tant que pays archipélagique. Il semble naturel qu'on puisse tirer avantage des ces potentialités pour la production d'appâts, pour l'approvisionnement de la flotte thonière, et de poissons à valeur commerciale élevée. Quelques expériences ont été réalisées par l'INDP (Institut National de Développement de la Pêche) et notamment des études sur le développement de Aquaculture, dont :

- le développement embryonnaire des œufs de Robalo (*Dicentrarchus labrax*)
- la culture de Rotifea (*Brachionus plicatis*)
- l'étude sur l'éclosion de *Artemia salina* (Marques ACF, 1992)
- la culture du maquereau noir et du chinchard
- l'adaptation de 5 espèces de coquille bivalves dans la baie de Mindelo.

Un projet a démarré en juillet 2003, fruit de la coopération entre l'INDP et de l'Institut des Canaries, prévoit des études sur la faisabilité de l'aquaculture marine comme moyen de réduire la pression sur les ressources halieutiques, ainsi que la formation dans le domaine de l'aquaculture.

### 2.7. Commercialisation des produits halieutiques

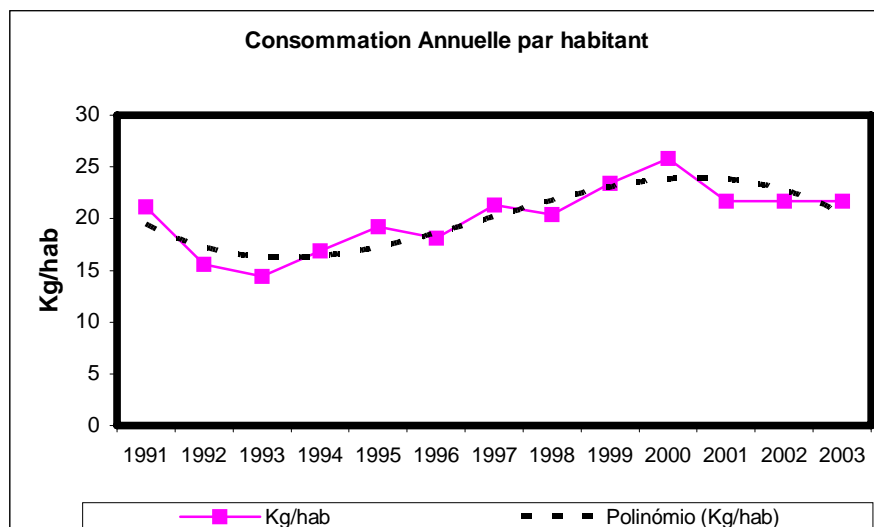
#### 2.7.1. Le marché interne

La production de la pêche artisanale est totalement consommée par le marché national, tandis que la production industrielle est destinée à l'exportation et à la transformation.

Bien qu'il soit difficile le chiffrer, il existe des variations dans la consommation entre les îles et entre zones d'une même île, principalement en fonction de leur accessibilité. Dans certaines îles, le poisson est excédentaire, notamment à Brava et à Maio, alors que dans d'autres localités, comme Praia, il y a un déficit en poissons, ce qui fait que les poissons capturés dans les îles approvisionnent en grande partie le marché de Praia.

Le poisson frais est préféré par la population, toutefois le poisson congelé, salé et/ou séché est aussi consommé. En 2000, la consommation moyenne par habitant avait atteint 25,8 kg/pers, ce qui dépasse le niveau de consommation dans les autres pays du continent africain. Les augmentations de consommation enregistrées sont dues à la bonne production locale, à la réduction des exportations et aussi à l'augmentation des importations.

## EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL



La commercialisation des produits de la mer est effectuée par environ 3.500 femmes dans les marchés municipaux ou par la vente ambulante. Dans certains cas, il existe des circuits de commercialisation inter îles. Depuis quelques années, le poisson est également commercialisé dans les supermarchés, ce qui améliore souvent les conditions hygiéniques et sanitaires de même que la valeur marchande des produits.

Au Cap-Vert, le marché interne des produits de la pêche représente annuellement 6.000 tonnes, équivalent à 1200 millions d'ECV<sup>10</sup>.

Le prix du poisson varie librement en fonction de l'offre et de la demande sans aucune intervention de l'Etat. Le prix moyen du poisson estimé par l'INE en 1999 était de 238 ECV/kg. Le prix le plus élevé est obtenu à Praia, généralement de 20% supérieur à celui de Mindelo. Le système de commercialisation connaît des contraintes, notamment à cause des accès difficiles, le manque de transport entre les îles et le manque (voire l'absence) d'équipements de conservation pour les femmes qui commercialisent le poisson.

### 2.7.2. Le marché externe

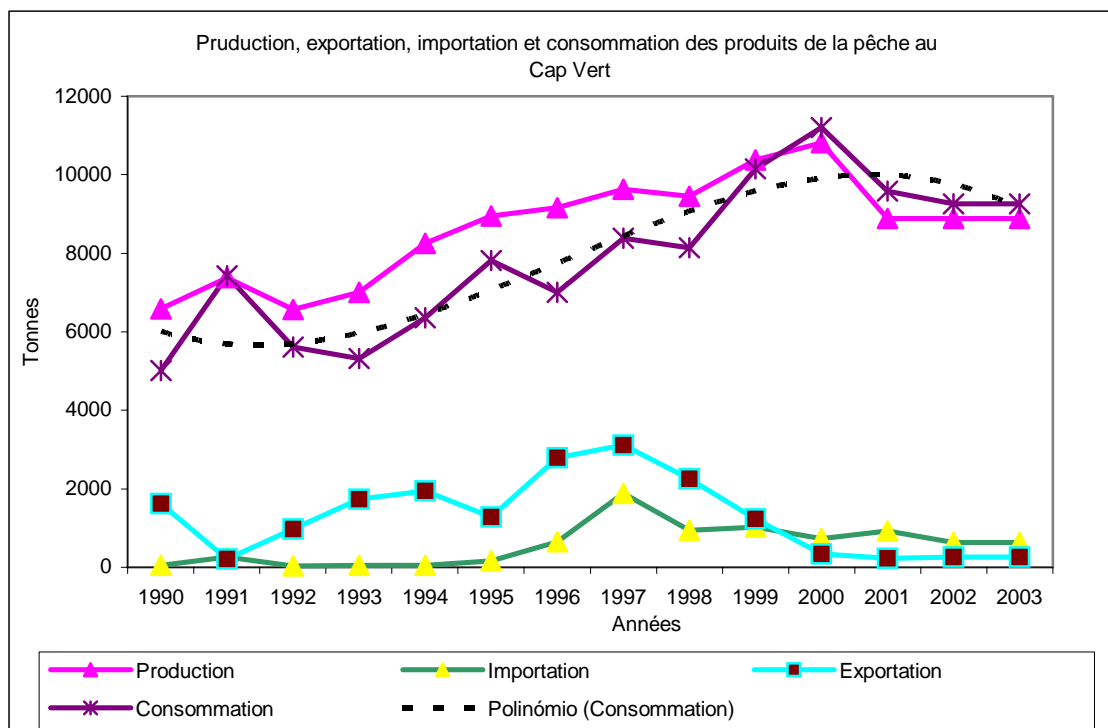
Les produits de la pêche représentent des sources de devises et contribuent à l'équilibre de la balance commerciale du Cap-Vert. Les infrastructures permettant l'exportation sont concentrées à Mindelo et à Sal. En 1997, l'exportation du poisson a représenté environ 3.115 tonnes pour une valeur 178 Millions de ECV (soit en moyenne 57 ECV/kg). En 2001, à cause de l'interdiction d'exportation vers l'EU, les exportations n'ont atteint que 224 tonnes pour une valeur de 27 millions de ECV, enregistrant ainsi le plus bas niveau.

L'exportation était dirigée principalement vers le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la France et les Pays Bas. Les principaux produits exportés, en volume, sont : le thon, le poisson frais, les mollusques et les crustacés. D'autres produits sont aussi exportés tels que les conserves de thon, le poisson salé séché, les filets de thon et le poisson frais.

<sup>10</sup> Diagnóstico do Sector da Pesca Industrial= Diagnostic du Secteur de la Pêche industrielle

## EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL

En termes de valeur, les principaux produits sont : les langoustes, les poissons congelés, les conserves et le thon congelé.



### 2.8. Transformation

Les entreprises de conserves du pays sont localisées à Tarrafal – S.Nicolau, à Santa Maria- île de Sal et à São Vicente :

A FRESKOMAR Lda – Entreprise privée et de statut franchisé, localisée à Mindelo, a commencé à fonctionner en mars 2002. La capacité de production (travail) est de 928 tonnes/an. Les principaux marchés sont les Etats-Unis, les pays de la CEDEAO et le marché national. Les principaux produits sont : les conserves de filets et des morceaux de thon, « melva » et des morceaux de maquereau. L'entreprise possède environ 68 salariés, dont 39 sont permanents. C'est la seule entreprise qui obéit aux normes et qui bénéficie d'un certificat sanitaire d'exportation.

SUCLA,- est localisée à São Nicolau, avec une capacité de 750 tonnes/an, et procure du travail à 150-160 ouvriers. Les produits sont des filets de maquereau, morceaux de thon, et sont essentiellement destinés au marché interne.

A l'exception de FRESKOMAR, les entreprises sont des unités obsolètes, sans conditions hygiéniques, et n'obéissant pas à la qualité des normes européennes. Suite à l'interdiction d'exporter vers l'UE, ces entreprises ont connu des difficultés financières et d'approvisionnement en matières premières, ce qui les empêche de développer un marché extérieur.

L'usine de São Nicolau est en train de mettre en place des normes sanitaires afin d'améliorer les produits et de bénéficier d'une licence d'exportation.

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

### 2.9. Les infrastructures d'appui à la pêche

#### 2.9.1. Les infrastructures de froid

Les infrastructures de froid les plus importantes sont localisées dans les îles de Santiago, S. Vicente et Sal.

INTERBASE (Mindelo), avec une capacité nominale de production de glace de 10 000 tonnes/an et de stockage entre 8 et 26 m<sup>3</sup>, est la plus grande infrastructure de froid du pays en termes de capacité de stockage et de production de glace. Cette entreprise fournit des services aux opérateurs de pêche. Malgré quelques investissements afin d'augmenter la capacité de congélation, de réfrigération, de stockage et de production de glace, cette entreprise a perdu une grande partie de sa performance opérationnelle et le taux d'occupation de l'entrepôt est de seulement 20%. L'entreprise est en processus de privatisation.

Il existe une autre structure de froid à Mindelo avec une capacité de production de glace de 10 tonnes/jour et une chambre frigorifique de 300m<sup>3</sup> et un tunnel de congélation de 6 tonnes/8 heures. C'est la seule installation de froid qui est adaptée aux normes de la législation nationale et des exigences des normes de l'EU.

La production de glace est aussi assurée dans les communautés de pêche par les CTS (Centres Techniques et Sociaux), qui ont été construits dans le cadre du projet de développement de la Pêche Artisanale financé par la BAD/FIDA. Ces centres sont localisés dans les communautés de Santiago (Porto Mosquito, Tarrafal/Chao Bom, Santa Cruz, Achada Ponta). D'autres chambres froides et machines à glace sont installées dans presque toutes les îles, pour appuyer la pêche artisanale locale.

Au niveau national, entre 1989 et 1999, le nombre d'infrastructures d'appui à la pêche artisanale a augmenté de 10 pour 26. Les Centres Techniques Sociaux ont également connu une augmentation en passant durant cette période de 15 à 30. La capacité installée de production de glace en 1999 était de 1.473 kg et la capacité de stockage de 24,8 m<sup>3</sup>.

L'entreprise SALMAR, basée à Sal a été privatisée. Elle est constituée de 2 chambres de froid de 1200 m<sup>3</sup>, d'un vivier de langouste de 15 à 20 tonnes, d'une machine à glace de 10 tonnes/jour et d'un silo de 8 tonnes et de 5 chambres de stockage frigorifique de 7600 m<sup>3</sup> au total.

L'entrepôt frigorifique de Praia est constitué de 4 chambres de réfrigération avec une capacité moyenne de 277m<sup>3</sup>, un tunnel de congélation de 6 tonnes/jour, un saumure de 4 tonnes/jour, d'une machine à glace de 10 tonnes/jour et de 4 chambres avec une capacité moyenne de 954 m<sup>3</sup>. Cet entrepôt appuie la flotte artisanale et industrielle dans la zone sud du pays.

Globalement, il faut souligner que malgré l'existence de toutes ces infrastructures de froid, les installations sont souvent en panne par défaut d'entretien. En outre, les recettes du secteur ne couvrent pas les coûts de production et il y a des problèmes de gestion.

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

### 2.9.2. Infrastructures portuaires et de réparation navale

Les infrastructures portuaires les plus performantes d'appui à la pêche se situent à S. Vicente et à Praia. Le quai de Praia, construit en 1992, permet l'accotement simultané de 3 embarcations de dimension moyenne, en plus de petites pirogues de 4 mètres. Ce port est cependant insuffisant pour les opérations de charge, ce qui explique les travaux d'extension en cours pour faire passer la longueur d'acceptation de 55 à 135 mètres, avec une digue de protection de 70 mètres.

En l'an 2000, un quai de pêche était construit à S. Vicente avec une longueur de 120 mètres.

Dans certaines îles, il existe un quai d'appui aux activités commerciales (Sal, São Nicolau, Porto Novo/Santo Antão) : ces mêmes quais sont utilisés par les pêcheurs pour le débarquement de la pêche artisanale. Il existe 97 points de débarquement dispersés entre les îles, soit au niveau des baies ou des plages, même s'il n'y a pas d'infrastructures d'appui.

La construction et la réparation des pirogues sont assurées par les chantiers navals situés dans les différents points de débarquement. La réparation navale des embarcations de pêche industrielle est assurée dans les chantiers CABNAVE à Mindelo. Il existe encore d'autres infrastructures d'appui à la pêche semi industrielle telles que ONAVE (en processus de liquidation), BELCABO et RECOREF.

### 2.10. Le cadre institutionnel du secteur de la pêche

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Pêche (MAAP) est le département responsable de la conception, de la coordination, du contrôle, de l'exécution et de l'évaluation des politiques spécifiques définies par le Gouvernement dans le secteur de l'environnement, l'agriculture, sylviculture de l'élevage, des pêches, de l'alimentation et sécurité alimentaire ainsi que des ressources naturelles.

Le Conseil National des Pêches, organe de nature consultative, a comme objectif d'assurer l'articulation des politiques et des coopérations entre les entités et organisations publiques et privées nationales qui interviennent directement ou indirectement dans le secteur de la pêche.

Au niveau du Ministère, quatre départements jouent un rôle important dans le secteur de la pêche :

#### 2.10.1. Direction Générale des Pêches (DGP)

La Direction Générale de Pêche service central du MAAP, est chargée de coordonner l'exécution de la politique de développement du secteur de la pêche et de l'aménagement des ressources. Elle contribue à la définition de la politique nationale de la pêche et à l'élaboration des stratégies de gestion et de réglementation des ressources, l'octroi des licences de pêche. La DGP est aussi l'autorité compétente en matière de certification sanitaire des usines et des bateaux.

## EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL

La DGP a deux Directions de services, la Direction du Développement et la Direction Juridique, de la Qualité et de la Surveillance. La DGP dispose de 16 fonctionnaires dans les domaines suivants :

Domaines de formation des fonctionnaires de la DGP

Ressources Humaines de la DGP		
Domaine de Formation	Niveau de Formation	Effective
Biologie Générale	Supérieur	1
Biologie Marine	Supérieur	3
Océanologie	Supérieur	1
Juriste	Supérieur	1
Economiste	Supérieur	1
Planification des Industries de Pêche	Moyen	3
Statistique	Moyen	1
Administratives		4

Source : Diagnostic Sectoriel.

La DGP connaît des contraintes d'ordre organisationnel, et spécialement en matière de ressources humaines. La DGP ne pourra pas jouer son rôle dans le domaine de l'inspection des activités de pêche, si elle ne dispose pas du personnel requis. Pour des actions de contrôle de qualité, il sera également nécessaire de pourvoir à des postes d'inspecteurs à Praia.

b. Cabinet d'Etudes et Planification (GEP)- est responsable de la définition des orientations des secteurs agricoles et des pêches, de la formulation des politiques publiques, de la planification, de la programmation et du contrôle de l'exécution des activités dans ces secteurs.

### 2.10.2. L'institut National de Développement des Pêches (INDP)

Basé à Mindelo, avec une Direction Régionale à Praia<sup>11</sup>, l'INDP est une institution publique qui bénéficie d'une autonomie administrative et financière. L'INDP dispose d'un total de 94 fonctionnaires (59 à São Vicente et 35 à Praia).

Les compétences générales de INDP sont les suivants :

- Proposer des recommandations en vue d'une exploitation durable des ressources halieutiques ;
- Promouvoir des actions visant le développement technique, économique et social des pêches en accord avec les politiques, plans et programmes établis par le Gouvernement pour le secteur de la pêche.
- Assurer d'autres compétences spécifiques dans le domaine de la recherche, de la promotion et du développement, des statistiques et de l'aquaculture.

<sup>11</sup> L'INDP est également représentée à Santo Antão, Sal et Fogo.

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

Les revenus de l'INDP viennent des transferts de l'Etat, les recettes de la vente des biens et services et 30% des recettes proviennent des concessions et licences de l'exploitation de la Zone Exclusive Economique.

### Ressources Humaines INDP

Catégorie	Effectifs							Effectifs total INDP
	GP	DIH A	DP D	DEP	DAF	CD	DR	
Tech. Supérieurs Principal		1	2	1				4
Tech. Supérieurs Principal		3				1	1	5
Tech. Supérieurs	2	4	2	4	1	1	3	17
Tech. Adjoint	1	1	1				2	5
Administratif Principal					2		2	4
Administratifs					2		1	3
Assistants Administratifs					5		3	8
Auxiliaires Administratifs		3			1		4	8
Tech. Professionnelle 1 <sup>a</sup>		1	3				4	8
Tech. Professionnelle 3 <sup>a</sup>		8					9	17
Tech. Professionnelle Auxiliaires		1						1
Téléphoniste / Réceptionniste					1		1	2
Adjoints Services Généraux		1			2		2	5
Motoristes					3		2	5
Gardiens					1		1	2
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>23</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	<b>35</b>	<b>94</b>

GP – Bureau du Président;

DIHA – Dep. Recherche et Aquaculture;

DPD – Dep. Promotion et Développement;

DEP – Dep. Eudes et Projet; DAF – Dep. Administration et Finances CD – Centres Divers; DR – Direction Régionale

Source : Diagnostic Sectoriel

### 2.10.3. Fond de Développement des Pêches (FDP)

Créé par le Décret- Loi N°25/94, ce fonds a comme attribution de gérer le système d'appui au développement du secteur. A travers des incitations à la promotion et à la réalisation de projets de développement du secteur ; il intervient également au niveau des garanties entre les opérateurs et le système bancaire.

D'après la législation, le FDP est doté d'un budget de fonctionnement qui est assuré par le budget d'Etat, et pour un pourcentage des licences de Pêche. Le Fond est rattaché à l'INDP, et le Conseil d'Administration est présidé par le Président de l'INDP. Le FDP ne dispose pas de personnel technique propre. Actuellement, ce service dispose d'un Directeur, d'un responsable pour les finances et de deux administratifs. Les attributions du FDP sont complexes et l'insuffisance des ressources humaines et financières, limite ses actions et son autofinancement.

Pour une bonne exécution des politiques et de la gestion des pêches, d'autres institutions travaillent en coordination avec le Ministère d'Environnement, de l'Agriculture et de la Pêche, telles que :

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

- Les garde-côtes (sous la tutelle du Ministère de la Défense), sont responsables pour la surveillance et le contrôle de la ZEE.
- La Direction Générale de la Marine et Ports (DGMP) –sous tutelle du Ministère des Infrastructures et du Transport - a comme attributions de contribuer à la définition de la politique nationale maritime et portuaire et d'assurer la bonne application des normes de sécurité en mer et du registre national et international des navires.
- La 'Capitania dos Portos Barlavento e Sotavento' – Les capitaineries des ports contribuent dans la fiscalisation (suivi et contrôle) des activités de pêche, la sécurité en mer et l'octroi des licences de pêche pour les embarcation de la pêche artisanale.

### 3. DESCRIPTION METHODOLOGIQUE DES COMPTES NATIONAUX

#### 3.1. Méthodologie des Comptes Nationaux

Les comptes nationaux du Cap Vert ont pour base méthodologique les recommandations des Systèmes de Comptes Nationaux des Nations Unies de 1968. L'année de base est 1980 et les données sont exprimées en milliards d'escudos capverdiens. Les derniers comptes nationaux définitifs sont de 2000 et font partie de la publication des comptes nationaux, récemment divulgué, dénommé "Comptes Nationaux série 1990 – 2000".

Les comptes de 2001 sont déjà clôturés, mais pas en format papier. Est prévue la conclusion des comptes de 2002 jusqu'à la fin février. Relativement aux comptes de 2003, a été lancée une enquête annuelle aux entreprises en vue de recueillir les informations, notamment les données financières, les données relatives au volume (production, vente et matières premières) en vue de connaître la structure de l'activité productive dans les divers domaines, permettant ainsi, dans quelques cas, de mettre à jour les coefficients techniques.

Dans la publication "Comptes Nationaux, série 1990 – 2000" figurent les tableaux suivants:

- Composition du PIB dans les 3 optiques (tableau de réconciliation de l'optique production avec les optiques de Dépense et Revenu )
- Tableau synthèse de l'équilibre Ressources - Emplois à prix courants et constants
- Production Brut (48 et 22 domaines d'activité) à prix courants et constants
- Produit Interne Brut à prix de marché et à coût de facteurs à prix courants et constants désagrégé pour 48 et 22 domaines d'activité.
- Exportations de Biens (FOB) et services à prix courants et constants.
- Importations de Biens (CIF) et services à prix courants et constants
- Consommation des familles (par catégories de biens et services) à prix courants et constants
- Investissements (FBCF), par type (construction, autres travaux, équipements, matériaux de transport et divers) à prix courants et constants.

Les estimations des comptes nationaux couvrent toutes les unités économiques résidentes au territoire national, incluant celles de zone franche.

Les comptes Nationaux se basent, essentiellement, sur les estimations des comptes de production et sur les statistiques du commerce externe, principalement les importations. La distribution de la production et la répartition des importations (en valeur) par destination économique, sont la méthodologie utilisée pour l'obtention des composantes de dépense finale (consommation des familles), dont le but est le calcul du PIB dans l'optique de dépense. Il convient donc de souligner que la compilation des Comptes Nationaux du Cap Vert est faite dans les optiques de la production et de la dépense, mais non de forme indépendante, ou bien, il n'y a pas un véritable processus

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

d'intégration et synthèse. L'approche assumée par les CN est fortement orientée pour la détermination de la production par domaines d'activité.

Systeme de Classement:

La nomenclature des domaines d'activité utilisée au calcul des comptes nationaux est le CAE - Révision-1 de 1973, qui a une correspondance avec le CITA révision 2 des Nations Unis. Au système actuel des comptes nationaux on utilise la même nomenclature par domaines et produits.

Avant la mise en oeuvre de la nomenclature douanière du Système Harmonisé en 1996, le Commerce Externe utilisait le règlement de douane de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique Occidentale). Sur la base de ce règlement a été conçu le CGCE-CV (Classement par Grandes Catégories Economiques du Cap Vert, qui fournissait le output pour les comptes nationaux. Avec la mise en oeuvre du système harmonisé (SH), utilisant le *Euro trace*, due à la difficulté d'obtenir les *outputs* passibles d'être, automatiquement, utilisés aux comptes nationaux dans les modèles actuels du système de calcul, ont été créés des cadres de correspondance du SH pour le CGCE-CV.

### 3.2. Couverture des Données

Les Comptes Nationaux couvrent toutes les unités économiques résidentes dans le pays, excepte les illégaux. Les comptes produits prenant en compte tous les agents économiques résidents sur le territoire national y compris les entreprises ayant des activités sur la zone franche. Il n'existe pas des activités économiques extra territoriaux (*offshore*). Les activités informelles sont estimées, tandis que les illégales ne se trouvent pas couvertes.

La période de référence pour les comptes nationaux est l'année civile et sont produites et divulguées annuellement. Jusqu'à présent les comptes nationaux définitifs sont divulgués, dans des délais supérieurs à 24 mois, en relation à l'année en référence.

### 3.3. Qualité des Données

La publication des comptes nationaux présente une note sur la méthodologie mise en oeuvre. Le commerce externe élaboré par les comptes nationaux peut être comparé avec ceux publiés par la division de Commerce Externe du INE.

### 3.4. Convention comptable

Suivant le système de comptabilité privée en vigueur dans le Pays, la production des entreprises est valorisée à prix de sortie de l'usine, tandis que la valorisation des consommations intermédiaires est faite à prix d'acquisition.

D'autre part les importations sont valorisées à prix CIF et les exportations à prix FOB.

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

### 3.5. Nature des Sources Statistiques

#### 3.5.1. Optique de production

Pour l'élaboration des comptes des domaines d'activités, plusieurs sources sont utilisées; une d'elles est l'enquête Annuelle aux Entreprises (IAE) de la Direction de Statistique de INE. La réalisation du IAE est devenue, depuis lors, une routine à l'INE. Chaque année est élaborée l'image du FUS (Fichier des Unités Statistiques) pour l'année en cours, à partir de laquelle se fait l'échantillon à être enquêté. Le processus d'échantillonnage prend en compte plusieurs critères, parmi lesquels, le fait d'avoir ou non la compatibilité organisée, le nombre de personnes au service et la forme juridique des unités économiques. L'enquête est réalisée de forme exhaustive pour toutes les entreprises avec une comptabilité organisée et/ou 21 ou plus de personnes au service et pour échantillonnage relativement aux unités avec moins de 21 personnes au service.

L'IAE utilise deux types d'instruments d'annotation – un pour les grandes entreprises et l'autre pour les petites. L'enquête aux grandes entreprises comporte deux parties – une désignée de questionnaire commun, composée essentiellement par les cadres financiers et par des questions relatives au personnel au service et une autre dénommée de questionnaire spécifique qui concerne les données physiques d'activité de l'unité. Généralement pour minimiser le temps de réponse, est demandé aux entreprises une copie du rapport et comptes, au lieu du remplissage des tableaux financiers.

En 1998 et 1999 a été réalisé le 1<sup>er</sup> recensement d'entreprises référant à l'exercice économique de 1997 et en 2004, le 2<sup>o</sup> Recensement référant à l'exercice économique de 2002. La première phase du 1<sup>o</sup> Recensement qui s'est réalisée en 1998, a été exhaustive et visait l'identification de toutes les unités économiques visibles qui opéraient sur le territoire national ( de cette manière a été possible de créer un fichier des Unités Statistiques – FUE). Dans la seconde phase, réalisée en 1999 (mais relatif encore à l'exercice de 1997), a été constitué un échantillon, à partir de l'univers déjà identifié, auquel a été soumis un questionnaire très exigeant, tant en termes de données financiers comme en donnée relatives aux volumes (de production et ventes, de matière premières), ce derniers ayant comme objectif, connaître la structure d'activité productive dans les divers domaines, de façon à rendre possible, dans quelques cas, l'actualisation des coefficients techniques.

Suite la réalisation du recensement d'Entreprise (1er phase), on peut connaître l'univers des unités économiques des services personnels et des services commerciaux. Dans la seconde phase, a été constituée un échantillon représentatif par extrait. Sur la base des données extrapolées a été possible d'améliorer la méthodologie de calcul de la production de ces domaines. A la valeur de la production de chacun de ces domaines donnés par les résultats extrapolables de l'enquête, a été appliquée une structure obtenue à partir des informations comptables de quelques entreprises appartenant à ces domaines qui disposaient déjà d'une comptabilité organisée.

Cette pratique a été utilisée aux comptes nationaux de 1993 à 1996. Tenant compte que lorsque les résultats de recensement ont été disponibles pour les comptes nationaux, il travaillait encore sur les comptes définitifs de ces années, a été effectué ainsi la retropolation de ces résultats (de 1997) pour 1996, 1995, 1994 et 1993.

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

Le 2<sup>o</sup> Recensement d'Entreprise référant à 2002, a eu une couverture géographique nationale où ont été enquêtées les entreprises situées sur les îles de Santiago, Sao Vicente et Sal et, postérieurement celles des restantes îles

Cette opération a saisi toutes les unités économiques du type privé (entreprises et établissements), qui opèrent sur le territoire du Cap Vert, enregistrées ou non, et qui soient visibles et fixes. Ont été exclues ainsi, les entreprises en nom individuel de transports routiers, d'agriculture et pêche, le commerce en foires, le personnel domestiques et l'administration publique, une fois qu'elles ne sont pas constituées comme entreprises. Ont été aussi exclus les ONG's et autres associations de caractère non commercial.

Le recensement a eu une composante quantitative de mesure d'activité économique et une autre qualitative de nouvelles technologies d'information et communication.

Le FUE est alimenté par diverses sources, nommément:

- Annonces sur les bulletins officiels, auxquels sont publiées les nouvelles sociétés qui sont constituées;
- Autorisations concédées par les Mairies pour l'exercice de quelques activités économiques.
- Et d'autres données extrapolées du IAE.

Toutefois, le FUE couvre essentiellement les activités des domaines d'activités des Industries, commerces et services. Les Administrations publiques et les unités économiques d'agriculture et de pêche ne font pas partie de la base de données du FUE.

### 3.5.2. Optique de dépense

Quelques données utilisées au calcul dans l'optique de dépense, procèdent des suivantes sources:

Rubriques	Sources (Comptes)
Importation de biens	Commerce Externe et Bilan de combustibles
Importation de services	Domaines des utilisateurs
Exportation	Domaines de production
Consommation finale publique	Services gouvernementaux (Administration Publique)

D'autres part, la consommation des familles est la somme des importations de biens de consommation, d'une partie des combustibles, de quelques services importés (passages), et des biens de consommations locales (suivant la répartition de la production de chaque domaine).

La Formation Brut de Capital Fixe (FBCF) dérive de la répartition nationale et de la procédure du Programme d'Investissement (partie équipement), mais les investissements en matériel de transport en dehors du Programme d'Investissements et les variations d'existences dérivent, comme surviennent avec la consommation des familles, de la répartition de la production nationale et de la procédure du Commerce Externe.

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

### 3.6. Description de certaines pratiques de compilation

Agriculture: La production du domaine agriculture est valorisée avec les prix recueillis au consommateur final et hypothèses sur les marges de commercialisations. Les utilisations de la production sont estimées avec des hypothèses, principalement sur les parties auto consommées de la production. Les consommations intermédiaires du secteur sont calculés soit avec les hypothèses endogènes (i.e. semences locales), soit à partir de données du Commerce Externe (importations de semences, fertilisants chimiques, pesticides, etc.).

Elevage: La production animale par la viande et par la formation de capital est estimée par type d'animal, en fonction de l'effectif divulgué sur le bulletin de statistiques agricoles, et la valorisation de la production est faite estimant les prix au producteur sur la base des prix au consommateur final, considérant l'hypothèse sur les marges.

Pêche: Dans le domaine des Comptes Nationaux, la valorisation de la production est faite estimant les prix au producteur sur la base des prix du consommateur considérant l'hypothèse sur les marges. Les consommations intermédiaires de pêche, excepte les combustibles, proviennent du commerce externe avec une hypothèse de distribution de 40% pour la pêche artisanale et 60% pour la pêche industrielle.

Pour les industries et services, la préoccupation en termes de compilation est d'atteindre la production aux prix au producteur, pour cela sont très importants les réponses des questionnaires spécifiques. De la différence entre la valeur des ventes et la valeur de la production à prix du producteur, résulte la marge qui va au calcul de la production du domaine du commerce.

Le Programme d'Investissement Publics (PIP): Incombe à la Division des comptes nationaux d'introduire les données informatiques du rapport d'exécution du PIP élaboré par la Direction Générale de la Planification, tenant compte de la nature des dépenses (d'investissement et fonctionnement) et l'entité qui exécute le projet. Les dépenses d'investissement incluent les salaires, matériaux de construction, assistance technique, autres biens et services excédent brut d'exploration et équipements. Les dépenses de fonctionnement se répartissent en salaires, assistance technique et biens et services divers. Les entités qui exécutent les projets peuvent être l'état et les collectivités locales, autres organismes d'états ou para-états, les entreprises privées ou mixtes. Ainsi les dépenses de fonctionnement des projets appartenant à l'administration publique en générale, seront prises en considération au calcul du compte de production du respectif domaine.

L'information mise à disposition par le PIP concernant la désagrégation des dépenses d'investissement permet d'isoler les informations utilisées et orienter le reste pour l'estimation des projets d'investissement du secteur privé.

Commerce externe: Dans le domaine de Comptes Nationaux, quelques corrections sont apportées, notamment, relativement à l'importation des combustibles (où est privilégiée l'information provenant des entreprises pétrolières qui opèrent dans le pays), et quelques produits alimentaires (dont une partie provient de l'aide alimentaire).

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

Quelques reclassements sont aussi faits sur l'utilisation de produits importés qui viennent classer ou seulement comme biens de consommation ou seulement comme des biens intermédiaires. A travers des données du commerce externe sont calculées les marges du commerce, qui sont celles qui prédominent pour le calcul de la production de ce domaine. A travers le commerce externe l'activité du commerce informel des biens importés est indirectement estimée pour les comptes nationaux.

De la comparaison entre les informations concernant les importations de matériaux de construction et celles existantes aux entreprises qui commercialisent tels produits, on obtient le total des matériaux importés utilisés par le domaine construction.

Construction: Pour le calcul de la production du domaine construction, en premier lieu, est faite la valorisation à prix courants et constants de matériaux et d'autres *inputs* de construction, locaux et importés, disponibles. La répartition de ces *inputs*, est faite conformément à la pratique de compilation du Programme d'Investissement antérieurement référé. On estime que les constructions particulières utilisent le *input* restant.

Le compte de production des secteurs liés à la construction est estimé à partir des matériaux disponibles et des coefficients techniques (pour le cas de menuiserie), de données des entreprises (pour le domaine Fabrication de matériaux) ou des nécessités du secteur de construction (dans le cas Extraction de matériaux).

### 3.7. Conciliation

La compilation des Comptes Nationaux du Cap Vert est faite suivants les optiques de productions et de dépenses, mais non de forme indépendante; ou bien il n'existe pas un vrai processus d'intégration et synthèse. L'approche assumée par les CN est fortement orientée pour la détermination de la production par domaines d'activité, dont aucune couverture est effectuée aux processus de distribution et redistribution du rendement.

Les principales sources d'information utilisées aux estimations des Comptes Nationaux:

- L'enquête Annuelle aux Entreprises de la Division de Statistiques des Entreprises, qui fournissent les informations des unités économiques du commerce, industrie et services;
- Le Ministère de l'Agriculture (bulletin de statistiques agricoles) pour les domaines de l'Agriculture et Elevage;
- L'Institut National de Développement des pêches (bulletin des pêches) pour le domaine pêche;
- L'Administration publique – centrale, locale et sécurité sociale, - dont les sources sont le compte général de l'Etat et les comptes de gérance des Mairies et des Institutions de l'Etat et para-états et le rapport et comptes de l'Institut National de Prévoyance Sociale, nécessaires pour l'élaboration du domaine "services gouvernementaux" (administration publique);
- La Direction Générale de Planification qui fourni les informations sur le Programme d'Investissement Public, essentiel pour le calcul de l'investissement ((FBCF) et du domaine "construction", en particulier et aussi pour le calcul de la production du domaine "services Gouvernementaux".

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

- Le commerce extérieur qui fournit l'information pour presque tous les domaines d'activités des comptes nationaux.

### 3.8. Le recueil d'information statistique des pêches sur les comptes nationaux

Dans le domaine des Comptes Nationaux, la contribution du secteur des pêches, est sous-évaluée dans ses différents volets, notamment, dans la production (artisanale et industrielle), dans la transformation (conserverie, séchage et fumage), dans la commercialisation (marché interne et extérieur) et dans le secteur de restauration (langoustes côtières, poulpes, murènes et buccins) cette sous-évaluation résulte de l'application d'une méthodologie simple du calcul du VAB Pêches où est valorisée la composante production, ignorant la contribution indirecte des autres secteurs par inhérence liée à la pêche.

Le recueil d'information de nature socio-économique du secteur des pêches, visant sa réelle caractérisation, doit être réalisé sur une base systématique traduite en enquêtes et doivent être validé par le Système National de Statistique et incorporé dans le Système Statistique des Pêches. La planification de ce processus, doit être faite, conjointement par l'INDP et par l'INE, assumant chacune d'elles leurs responsabilités.

### 3.9. Sources de Recueil et Traitement d'Information

L'organe sectoriel responsable pour les Statistiques des Pêches (INDP) devra être l'organisme responsable pour le recueil de l'information socio-économique qui devra compléter l'information déjà existante qui est la statistique de débarquement. Toute l'information citée ci-dessus devra être recueillie, traitées et analysées sur une base intégrée produisant annuellement des Bulletins Statistiques de Pêches contenant toute l'information nécessaire tant pour le suivi de l'état d'exploration des ressources halieutiques ainsi que pour le calcul de la réelle contribution des pêches sur le PIB.

L'Institut National des Statistiques, l'organe central producteur des statistiques et responsable pour l'élaboration des comptes nationaux, devra appuyer l'INDP dans la conception d'un système de recueil de l'information exigée et qui soit en accord avec la méthodologie du système national de Statistique.

Autres institutions, notamment le Cabinet d'Etudes et Projets du Ministère de l'Environnement, Agriculture et Pêches, le Ministère des Finances et Plan, Les Douanes, entre autres, pourront contribuer pour le meilleur recueil de l'information nécessaire.

# EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL

## CHAPITRE IV

### 4. LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DES PÊCHES À L'ECONOMIE CAPVERDIENNE

#### 4.1. La Balance Commerciale

Les données utilisées pour le calcul de la balance commerciale des produits de pêche sont officielles et produites par l' INDP et par l'INE. La balance commerciale des produits de pêche correspond à la différence en valeur entre les exportations et les importations.

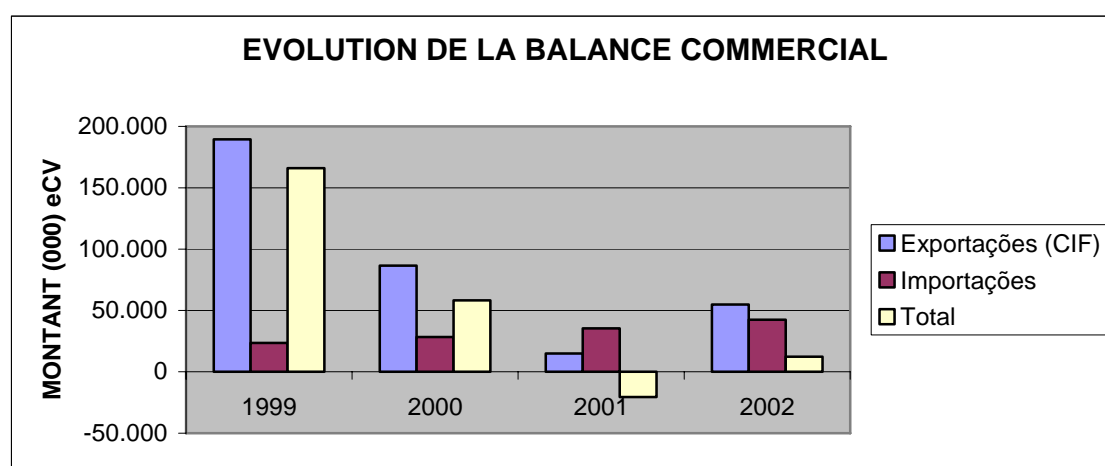
(000) Ecv

	1999	2000	2001	2002
Exportations (CIF)	189.501	86.459	15.000	54.789
Importations	23.467	28.262	35.473	42.405
Total	166.034	58.197	-20.473	12.384

Les données du tableau indiquent pour une balance commerciale très instable, assumant en 2001 des valeurs négatives. Cette instabilité se doit essentiellement, à l'embargo imposé par l'Union Européenne aux produits de pêche du Cap Vert.

Les produits plus exportés en termes de valeur sont les langoustes tandis que le *decapterus macarellus* assume la première place en termes de quantité. D'autre part, les produits plus importés sont la morue séchée et salée, les crevettes et les poulpes.

Le graphique suivant démontre l'évolution des différentes variations au long des quatre années, plus particulièrement pour l'an 2001 où la balance commerciale est négative comme conséquence d'une réduction brusque des exportations.



#### 4.2. La disponibilité apparente et consommation *per capita*

La disponibilité apparente du poisson au Cap Vert a été évaluée sur la base des données officielles recueillies et traitées par l' INDP et en accord avec la formule suivante:

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

### **CAPTURE TOTAL - EXPORTATION + IMPORTATION**

Le tableau suivant montre que la moyenne de disponibilité apparente de poisson entre les années 1999/2003 est de 9.345,6 tonnes/an. La consommation *per capita* de poisson au Cap Vert est en moyenne, pour la même période équivalant à 21,1 kg.

Les données référents à l'évolution de la population ont été retirées du recensement général de la population (CENSO 2000). Pour 2001, 2002 et 2003 les données ont été estimées à partir d'une projection effectuée par l'équipe.

A souligner, que le poids de l'importation de poisson *per capita* est marginal et correspond à 405 grammes.

#### 4.3. Emplois dans la pêche

Le nombre d'emplois produit par le secteur de pêche se trouve distribué par une variété de professions, ayant comme centre les pêcheurs. Ainsi, les pêcheurs se trouvent formellement et pour l'effet de statistiques divisées en pêcheurs à plein temps et à temps partiel. La moyenne du nombre de pêcheurs pour la période 1999/2003 est de 4283 pêcheurs, dont 20% des pêcheurs à temps partiel qui signifient ceux qui ne s'occupent pas exclusivement des pêches, mais aussi de l'agriculture pendant les périodes de pluie entre autres.

Les données les plus récentes (2000) font cas de 9 000 emplois dans le secteur des pêches représentant 2 % de la population totale et 5 % de la population active.

Est à noter une augmentation considérable du nombre réel de vendeuses de poisson dans l'ordre des 66,6% entre 1995 et 2000.

#### 4.4. Contribution des pêches au PIB – Calcul Officiel

La contribution des pêches au Produit Interne Brut du Pays est désignée par Valeur Ajouté Brute que ce secteur produit. Il s'agit d'une variable type de flux calculé annuellement.

Les valeurs officielles existantes sur la VAB des pêches ont été déterminées sur la base des suivantes sources d'information:

- INDP – pour le volume de captures des embarcations de pêche artisanale, par type de poisson
- Service de prix de l'INE – pour les prix recueillis sur les principaux type de poissons.
- Entreprises de conserve – Poisson acheté aux embarcations de pêche artisanale.

La méthodologie de calcul utilisée consiste aux suivantes phases distinctes :

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

- Valorisation de la production à prix au producteur,
- Quantification des consommations intermédiaires
- Soustraction de la valeur de la production et de la consommation intermédiaire

La valorisation de la production prend aussi en compte les principaux emplois (destinations qui sont données au poisson capturé): auto consommation, consommation intermédiaire (entreprises de conserve) consommation finale commercialisée, qui entraînent des prix distincts.

Tenant compte de la difficulté d'avoir le prix au producteur, on utilise le prix au consommateur final (pour le calcul du prix moyen pondéré de vente de poisson au consommateur) mais avec plus hypothèse du taux de marge de commercialisation.

Les données officielles de contributions des pêches au PIB sont indiquées ci-après:

	1999	2000	2001	2002
<b>SECTEUR PRIMAIRE</b>	<b>9.244.944</b>	<b>8.920.152</b>	<b>8.601.736</b>	<b>8.738.997</b>
Agriculture, élevage, forêt.	6.974.979	6.896.729	6.754.156	6.606.000
Pêches	1.411.754	1.431.900	1.184.133	940.220
Industries extractives	858.211	591.522	663.447	1.192.777
% do Secteur Primaire	15,27	16,05	13,77	10,76
PIB à prix courants	61.773.804	64.538.572	69.380.278	72.816.899
% do PIB	2,29	2,22	1,71	1,29

A souligner que la formule de calcul utilisée est correcte et obéie aux normes conventionnelles, quoique la nature de la quantification des valeurs de production et de consommation intermédiaire contienne plusieurs imprécisions qui sûrement finissent à adulterer les résultats et ne reflètent pas la réelle contribution sur le PIB.

#### 4.5. Contribution des pêches au PIB – Estimation de l'équipe pour l'an 2003

C'est difficile d'effectuer tout calcul de valeur Ajoutée Brute produite par les pêches sans le recueil de données statistiques exclusives à cet effet. Même ainsi, nous considérons correcte de procéder à l'estimation des variables qui la compose et procéder à sa détermination, suggérant la mise en oeuvre de notre proposition ci-dessous représentée en vue d'obtenir un calcul plus net dans le futur.

$$V.A.B = VBP - C.I.$$

Ou:

V. A. B – Valeur Ajoutée Brute

VBP – Valeur Brute de Production

C.I. – Consommation Intermédiaire

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

### 4.5.1. VAB à la production halieutique

Les captures nationales se trouvent classées en artisanale et semi industrielle/industrielle, dont l'artisanale effectuée par de petites embarcations type pirogue, avec un moteur hors bord et d'une longueur non supérieure à 6.00 mètres et l'industrielle par les embarcations avec une longueur supérieure et ayant un moyen de propulsion interne.

Les données des captures globales sont officielles et de la responsabilité de l'INDP. N'existant pas de données sur le prix du poisson au producteur, celle-ci a été déterminée à partir de la marge de commercialisation à la deuxième vente. A cet effet, a été considéré que celui ci est équivalent à 50% du prix moyen du poisson (prix de seconde vente) sur les marchés de Praia et de S. Vicente, à partir des données statistiques disponibles. Ces données référant au prix moyen de poisson pour ces marchés ont été produites par INE.

Afin de rendre facile le calcul du VAB, nous procéderons au dédoublement de ce tarif en valeurs pour la pêche artisanale et semi industrielle/industrielle.

Etant la capture artisanale en 2003, équivalent à 64% de la capture total, la valeur de sa production est de: 1.038.688,6 milliard d'escudos capverdiens. D'autre part, la valeur de production semi-industrielle/industrielle est de: 584.262,4 milliard d'escudos capverdiens.

#### Consommation Intermédiaire

Il n'existe pas de données concrètes et officielles qui nous permettent de quantifier avec précision la consommation intermédiaire pour les embarcations du type artisanal et semi-industrielle/industrielle. Les expériences acquises lors de l'élaboration d'études de viabilité et de petits schémas d'exploration prévisionnelle nous aiderons pour ses estimations. A cet effet, nous séparerons les deux types de pêche.

Nous estimons que, pour la pêche artisanale au niveau de la consommation intermédiaire pour l' an 2003 a atteint les 35% du volume d' affaires, correspondant à un taux de valeurs accrue de 65%. Cette estimation part d'un présumé que le taux de suivi des embarcations est de 100% et les coûts se réfèrent au combustible, glace et de matériaux de pêche (hameçons et lignes, appât, etc.), s'agissant de pêches qui sont effectuées journallement, sauf dans quelques exceptions.

En ce qui concerne la pêche semi-industrielle/industrielle on estime que sa consommation intermédiaire se situe à environ 42% du volume d'affaires et corresponde à un taux de valeur accrue de 58%. Ce taux est considérablement élevé, en grande mesure, du fait que les combustibles (gasoil) sont captifs et subsidiaires, ce qui n'arrive pas avec la pêche artisanale dont les embarcations utilisent l'essence pour les moteurs hors bord.

Ainsi, la valeur ajoutée brute des embarcations de pêche artisanale est de:

$$65\% * 1.038.688,6 = 675.148 \text{ milliards d'escudos capverdiens.}$$

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

D'autre part, la VAB des embarcations de pêche industrielle est de:

$$58\% * 584.262,4 = 338.872,2 \text{ milliards d'escudos capverdiens}$$

**Concluant, la VAB produit par la production halieutique est de: 1.014.020,2 milliards escudos capverdiens.**

### 4.5.2. Valeur Ajoutée Brute à la transformation

Production en valeur de produits transformés

Les activités de transformations du poisson comprennent le traitement du poisson dans les conserveries et se traduisent à la mise en boîte du poisson (thon et *decaapterus macarellus*) en conserves. Le poisson acquis directement au producteur par un prix connu comme celle de la première vente. Se basant sur des coefficients de profit déjà connus au processus de transformation de thon et *decaapterus macarellus* de 45% et 30% respectivement la production de conserves de thon et *decaapterus macarellus* pour l'année 2003 a été de 237 tonnes commercialisées en emballage (boîtes) de 125, 200 et 310 grammes. Les produits sont présentés en morceaux, filets et pâté. N'ayant pas de disponibilité de données agrégées sur la quantité de conserves en boîte de 310 et 125 grammes, nous estimons que 90% du thon est mis en conserve dans des emballages de 310 grammes et à peine 10% dans des emballages de 125 grammes.

Ainsi, ont été produits un total d'environ 934.239 unités de boîte de thon et *decaapterus macarellus*, correspondant à 649.839 unités en boîtes de 310 grammes et 284.400 unités en boîtes de 125 grammes.

Les prix pour chacun de ces produits et par emballage sont indiqués au tableau suivant:

PRODUITS	PRIX
Conserves de thon de 310 gr. (filets)	170
Conserves de thon de 310 gr. (morceaux)	150
Conserves de <i>decaapterus macarellus</i> de 310 gr. (Filet)	135
Conserves de pâté de thon de 250 gr.	80
Conserves de thon de 125 gr. (filet)	60
Conserves de <i>decaapterus macarellus</i> de 125 gr. (filet)	40
Conserves de pâté de thon de 125 gr.	50

Pondérant les prix pour les boîtes de 310 grammes et pour celles de 125 grammes, nous aurons les suivantes données définitives qui ont été conséquemment utilisées au calcul suivant:

PRODUITS	PRIX
Conserves en boîtes de 310 grammes	151\$67
Conserves en boîtes de 125 grammes	57\$50

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

Sur les bases ci-dessus décrites, la valeur brute de production des produits transformés, conserve de thon et *decaapterus macarellus* au niveau national est de:

$$\begin{aligned} \text{VBP} &= (649.839 * 151\$67) + (284.400 * 57\$50) \\ \text{VBP} &= 53.718.725\$81 \end{aligned}$$

La valeur brute de production est ainsi de cinquante trois millions, sept cent dix huit mille, sept cent vingt six escudos.

### Consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire des unités de conserves dans le processus de transformation du thon en conserves comprend les coûts d'acquisition du poisson (thon et *decaapterus macarellus*) à prix de première vente au producteur et aussi les coûts d'autres matières premières utilisées dans le processus, tels que, huile, sel, eau etc.

Le prix d'acquisition du poisson est de 35.000\$00/tonne pour la *decaapterus macarellus* et pour le thon le prix moyen est de 120.000\$00 (y compris les thons énormes et petits). Ceux ci sont les prix pour les conserveries et sont à frais ou surgelés.

Nous estimons que, pour les unités de conservation du poisson au niveau national, la consommation intermédiaire, ronde les 45% du volume d'affaires des conserveries, ce qui correspond à un taux de valeur accrue considérablement élevée dans l'ordre des 40%. Dans cet ordre la valeur ajoutée brute des conserveries est de:

$$\begin{aligned} \text{VAB (transformation)} &= 0,55 * 53.718.726\$00 \\ \text{VAB (transformation)} &= 29.545.299\$00 \end{aligned}$$

**Concluant la Valeur Ajoutée Brute à la transformation est de: 29,55 milliards d'escudos capverdiens.**

### 4.5.3. Valeur Ajoutée Brute à la restauration

La restauration comprend la vente de produits de pêche confectionnés dans les bars ou dans les restaurants accompagnés ou non. Pour les restaurants sont indiqués fondamentalement les poissons démersaux, fruits de mer, thon rouge et blanc (*serra*), prédominant dans les bars la vente de murènes, des petits pélagiques côtiers et fruits de mer.

Il n'existe pas de données officielles sur la quantité de poisson annuellement consommée dans les restaurants et bars, mais les estimations élaborées par les membres de l'équipe et sur la base de quelques recueils sur le terrain et expériences du secteur indiquent pour les valeurs constantes du tableau ci joint:

Estimation de la consommation du poisson dans les restaurants et bars (tonnes)

Espèces	Quantités	% des captures
Poissons Demersaux	786,8	70%

## EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL

Langoustes	10,0	100%
Thonidés	743,6	20%
Autres Fruits de Mer (Importation)	85,8	70%
Petits Pélagiques côtiers	717,0	20%
Divers	403*	80%
- Murène	37	
<b>TOTAL</b>	<b>2.374,9</b>	

\* Déduites la capture de murène

La catégorie “Divers” définie au système statistique des pêches concerne, essentiellement les espèces suivantes:

- Murène
- buccins
- Olive de mer
- Poulpe

Assumant que dans les restaurants se confectionnent à peine les poissons de profondeur, langoustes, thon rouge et blanc et autres fruits de mer l’estimation de consommation est de 1.626.200 kg. Dans ce contexte, et considérant que chaque kilo de poisson, dans les restaurants, servira en moyennes trois repas à un coût moyen de 500\$00 et sans compter avec les accompagnements, la valeur brut de production dans les restaurants peut être estimée à:

$$1,626.200 * 3 * 500\$00 = 2.439.300 \text{ Milliards d'escudos capverdiens}$$

En ce qui concerne les bars, les produits de pêche consommés sont fondamentalement les “Divers”, murène, poulpe, buccins, olive de mer et petits pélagiques côtiers. Tenant compte, la valeur de chacune de ces espèces, nous avons opté de séparer la murène de ce groupe, dont la capture en 2003 a été quantifiée à 37 tonnes. La catégorie “Divers” ci-dessus mentionnée reste, par conséquent, quantifié à 322,4 tonnes, correspondant à 80% de 403 tonnes.

Ainsi, nous considérons, sur la base des expériences acquises sur chaque kilo de murène seront confectionnés 10 tranches, tandis que pour chaque kilo de *decapterus macarellus* constituera cinq poissons qui seront confectionnés frits avec une sauce à l'oignons ou simplement braisés.

Concernant les espèces “Divers” (buccins, olive de mer, poulpe), on estime que sur chaque kilo seront confectionnés 5 petites portions à un prix de 250 escudos chacune.

Tranches de poisson transformées par espèces dans les bars e VBP produites

Espèce	Tranche/Portion Transformée	Prix/Tranche/Portion	VBP (Ecv)
Thonidés	3.585.000,0	120\$00	430.200.000,00
Divers	2.015.000,0	250\$00	503.750.000,00
Murène	370.000,0	50\$00	18.500.000,00

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

<b>TOTAL</b>	4.219.000,0	952.450.000,00
--------------	-------------	----------------

Dans cette optique, la valeur brute de production atteinte par ce type d'établissement s'élève à 952.450 milliards d'escudos capverdiens.

### Consommation Intermédiaire dans les restaurants

On définit la consommation intermédiaire des restaurants à la confection de poisson frais, les coûts liés comme le gaz butane, l'huile alimentaire, les assaisonnements (poisson frais au prix du producteur, sel, oignons, persil etc.), l'eau entre autres de prix réduit dans la structure de prix. Dans l'inexistence de données concrètes sur la nature de ces coûts, nous sommes forcés à estimer que la consommation intermédiaire des restaurants pour la confection de produits de pêche est de 60% ce qui représente un taux de valeur ajoutée de 40%. Dans ce sens:

$$\begin{aligned} \text{VAB (restaurants)} &= 40\% * 2.439.300 \\ \text{VAB (restaurants)} &= 975.720 \end{aligned}$$

La valeur ajoutée brute produite par les restaurants est de 975.720 Milliards d'escudos capverdiens.

### Consommation intermédiaire dans les bars

La valeur de consommation intermédiaire dans les bars correspond au montant des coûts réalisés dans la confection des produits de pêche pour la vente dans ces établissements. Ainsi, on considère les coûts suivants : gaz butane, huile alimentaire, oignons, eau, sel et autres assaisonnements. On estime que la consommation intermédiaire des bars dans la confection des produits de pêches soit de 45% de la valeur brute de production, et le taux de valeur ajoutée correspondant à 55%. Ainsi:

$$\begin{aligned} \text{VAB (bars)} &= 55\% * 952.450,00 \\ \text{VAB (bars)} &= 523.847,5 \text{ milliards d'escudos capverdiens} \end{aligned}$$

La valeur ajoutée brute produite par les bars est de 523.847,5 milliard d'escudos capverdiens.

**Concluant, la Valeur Ajoutée Brute produite par la restauration est de 1.499,7 milliard d'escudos capverdiens**

#### 4.5.4. Valeur Ajoutée Brute à la commercialisation

La valeur ajoutée brute à la commercialisation se réfère à la marge de commercialisation des commerçants et correspond à la différence entre le prix de la première vente (prix du producteur) et le prix de vente au public (prix au consommateur). Si on considère un taux d'autoconsommation de poisson dans l'ordre des 10% et attendant aussi que 60% de la production halieutique a été vendue au public

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

par des agents de commercialisation (vendeuses), nous pouvons affirmer que à l'an 2003 a été commercialisé un total de 3,890,0 tonnes de poissons.

A souligner que pour les petits et grands poissons de haute mer nommément thons et *decaapterus macarellus*, la vente au public par les vendeuses est à peine de 30% tandis que l'autre partie est vendue directement aux conserveries. Le prix moyen de vente au consommateur est officiel et produit par l'INE et concerne Praia, S. Vicente et les zones rurales. Pour effet de calcul, nous avons utilisé la moyenne de ces trois zones par espèce.

En accord avec ces calculs, la marge nominale de commercialisation des produits de pêche est de 599.029 milliards d'escudos capverdiens.

La consommation intermédiaire correspond aux coûts liés avec la glace, transport du poisson, conservation à froid, location d'espaces de vente au public dans les marchés municipaux, etc. Ces coûts sont réduits, tenant compte du volume de production commercialisée et la marge réalisée. Nous estimons que la valeur de consommation intermédiaire est de 30% de la marge nominale réalisée par les vendeuses, ainsi, le taux de la valeur ajoutée brute produite par la commercialisation est de 70%.

Concluant les calculs, la valeur ajoutée brute de la commercialisation est de:

$$\begin{aligned} \text{VAB (commercialisation frais)} &= \text{Taux VAB} * \text{Marge nominale de commercialisation} \\ \text{VAB (commercialisation frais)} &= 70\% * 599.029,35 \\ \text{VAB (commercialisation frais)} &= 479.223,5 \text{ Milliards d'escudos capverdiens} \end{aligned}$$

La Valeur Ajoutée Brute produite par la commercialisation du poisson frais est de quatre cents soixante dix neuf milliards deux cents vingt trois millions et cinq cent escudos capverdiens.

D'autres part la marge de commercialisation des conserves de poisson a été calculée aussi sur la base de la différence entre le prix de vente au producteur et le prix moyen de vente au consommateur à S. Vicente, Praia et zones rurales, dont les données sont officielles et produites par l'INE.

Estimant une consommation intermédiaire minimale de 15% à la commercialisation des produits de pêches transformés et un conséquent taux de valeur ajoutée de 85%, la valeur ajoutée brute produite à la commercialisation de conserves de poissons est de:

$$\begin{aligned} \text{VAB (commercialisation conserves)} &= \text{Taux VAB} * \text{Marge nominale de} \\ &\quad \text{commercialisation} \\ \text{VAB (commercialisation conserves)} &= 85\% * 119.899.107\$60 \\ \text{VAB (commercialisation conserves)} &= 101.914,2 \text{ milliards d'escudos capverdiens} \end{aligned}$$

La valeur ajoutée brute produite à la commercialisation (conserves) est de cent deux milliards d'escudos capverdiens.

**Concluant, la Valeur Ajoutée Brute produite au sous-secteur de commercialisation (frais et conserves) est de 581,13 milliard d'escudos capverdiens.**

## **EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL**

---

### 4.6. Contribution Globale des pêches au PIB

Les calculs de la contribution des pêches au PIB ont été effectués considérant toutes les activités, qui de forme directe, sont liées avec les produits de pêches. Ainsi, non seulement ont été considérées les activités de production halieutique mais aussi les activités de transformation, de restauration et de commercialisation des produits de pêche.

N'ayant pas ou n'ayant pas eu accès, ni connaissance de document qui précise la forme de comment les valeurs de la contribution des pêches au PIB ont été déterminés, nous avons été obligés de procéder à ce calcul, quoique nous pensons que pour s'agir d'une matière de si grande importance, le VAB des pêches devra être objet d'une étude plus approfondie et sur la base d'un recueil et traitement attentifs des données. Nous attirons l'attention pour le chapitre des recommandations.

Nos efforts nous ont conduits aux suivants résultats de valeur ajoutée brute produit par le secteur des pêches pour l'an 2003:

Sous-Secteurs	En Milliards Escudos CV	En % PIB (2003) <sup>12</sup>
Production halieutique	1.014,02	1,28
Transformation du poisson	29,55	0,04
Restauration	1.499,76	1,89
Commercialisation	581,13	0,73
- Poisson Frais	479,22	
- Conserves	101,91	
<b>TOTAL</b>	<b>2.854,51</b>	<b>3,93</b>

Globalement, suivant nos estimations, la valeur ajoutée brute du secteur de pêche est de 2.854,51 milliard d'escudos capverdiens ce qui correspond à une contribution au PIB dans l'ordre des 3,93%.

---

<sup>12</sup> La valeur du PIB en 2003 était de 79.526,7 milliards d'escudos

# EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT RURAL

## CHAPITRE V

### 5. CONTRIBUTION DU SECTEUR PECHE AU BUDGET DE L'ETAT

La contribution du secteur des pêches dans le budget de l'Etat peut être évaluée, tenant compte de plusieurs volets, parmi lesquels se soulignent les contreparties et compensations financières provenant de l'accord de pêche signé avec l' U.E.

Au niveau de l'accord de pêche signé avec L'U.E., la contrepartie se décompose en un montant de compensation qui alimente les recettes de l'Etat auprès du Trésor public. Le Ministère des Finances a bénéficié d'une compensation financière de 0,4 million €an. Par outre, le fonds de contrepartie finances des programmes de recherche / formation et développement des pêches ou actions spécifiques dont l'attribution financière est directe auprès des organismes concernés. Le paiement de la contrepartie pour le financement des actions a été fait directement par la Commission dans les comptes des institutions INDP, DGP et Garde Côtière. Le tableau qui suit concerne l'application des fonds de contrepartie.

Action	Total en Euro	% d'allocation
Recherche halieutique	105 500	211
Réunions	2 200	7
QC & MCS (Qualité)	171 000	95
Total	278 600	100
Autres	526 900	

D'autre part, les autorisations de pêche payées par les embarcations de pêche nationales sont insignifiantes et n'ont aucun impact sur le budget de l'Etat. Les autorisations pour les embarcations des pêches de langoustes sont de 60.000\$00 annuel et pour les autres pêches sont de 18.000\$00, suivant la source de DGMP/DGP.

En ce qui concerne la contrepartie financière est subdivisée en compensation financière et en fonds de contrepartie (actions ciblées) qui financent les projets de recherche, de développement, de formation et de surveillance. Les deux montants forment le total de la contrepartie financière. Le montant total a été arrêté à 680 000 € par an. La compensation financière est de 400 000 € (59 %) et le fonds de contrepartie (financement des actions) 280 000 €(41 %).

## 6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La quantification de la contribution des pêches au PIB exige un travail sérieux et attentif, dont la reconnaissance de la valeur et crédibilité dépendront de la qualité et fiabilité des données recueillies et de la forme que celui-ci est monté.

Dans ce domaine, le secteur a été négligé et la preuve, c'est que pendant l'élaboration de ce document, nous n'avons pas pu rencontrer aucune étude appropriée sur la détermination de la valeur accrue brute produite par cette activité économique, ni par les autres qui leurs sont connexes. Il paraît que les données souvent avancées relatives à la contribution des pêches au PIB sont estimatives dont la validité est aujourd'hui mise en cause.

Dans l'impossibilité de rencontrer des données statistiques qui nous permettent l'information appropriée sur des déterminés paramètres essentiels pour la détermination de la consommation intermédiaire des divers secteurs de la pêche, l'équipe a opté d'élaborer quelques estimations qui leur permettent d'aborder avec plus de sécurité la contribution des pêches sur le PIB. Cependant, est à souligner que la contribution des pêches au PIB, présentée à ce document se réfère à l'année 2003 et doivent être assumées avec une certaine réserve.

Ainsi, afin d'augmenter la fiabilité de l'information concernant la contribution socio-économique des pêches au PIB, nous recommandons:

- Mise en place d'un système de recueil de données socio-économiques pour le secteur des pêches, visant son futur encadrement aux Comptes Nationaux. La participation de l'INDP et de l'INE au processus doit être active et conjointe.
- Définir la responsabilité de chacune de ces institutions en ce qui concerne le recueil et traitement des données et publication de l'information qui doit être régulière.
- En fonction des responsabilités assumées pour chacune de ces institutions, on doit renforcer les capacités techniques, humaines et financières pour pouvoir, sans grandes contraintes accomplir leur rôle.
- Inciter une majeure participation des fournisseurs de données, de manière à mettre à disposition les données fiables et à temps.
- Définir la forme plus exacte et fiable de quantification des consommations intermédiaires pour les pêches et activités connexes.
- Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation pour les enquêteurs de terrain, responsable pour le recueil.